



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

328

Octobre - décembre 2024

Bulletin trimestriel d'information



L'ARDENNE PROFONDE

www.naturalistesdelahautelesse.be



Les Barbouillons 328

Octobre - décembre 2024

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	Calendrier et présentation des activités
5	Rapports des activités
5	29/06-06/07 – Session d'été en Vallée de Chamonix, juillet 2024 – Jean-Pierre DUVIVIER et Damien DELVAUX
13	26/07 – Balade vespérale d'observation des mammifères locaux – Corentin ROUSSEAU
14	18/08 – Découverte du Plateau de Saint-Hubert – Bénédicte AMORY et Thierry PETIT
19	31/08 – Introduction au suivi de la migration à Honnay – Corentin ROUSSEAU
21	14/09 – Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région – Daniel TYTECA
25	22/09 – Fromelennes (France) : visite de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) du Bois de Nichet et ses grottes – Henri DE LAMPER
28	22/09 – Considérations géologiques sur la Grotte de Nichet – Damien DELVAUX
29	22/09 – Quelques aspects botaniques rencontrés lors de la sortie du 22 septembre 2022 à la Grotte de Nichet – Michel LOUVIAUX
33	Chronique de l'environnement
33	Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement – 9 août – Synthèse Damien DELVAUX
36	Travaux de nos membres
36	Observation insolite : un céphalanthère ramifié – Daniel TYTECA
38	Informations aux membres
38	In Memoriam – Bernard OVERAL (1950-2024)

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK













Photo centrale : Boulaie pubescente du Rouge-Poncé, 18/08/2024 – photo Bénédicte AMORY. Voir notre article en page 14.










Petite galerie de gentianes à l'occasion de notre inventaire du 14/09. De gauche à droite, *G. germanica*, Preleu et Gros Tienne, *G. ciliata*, Tienne d'Aise sud (voir article en p. 21 - Photos D. TYTECA).

Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

Samedi 12 octobre  	Nouvelles observations sur les Orchidées du Portugal et des Monts Cantabriques (avril – mai 2024). Conférence de Daniel TYTECA	RdV : 15h, au Laboratoire de la Vie Rurale, notre local de Sohier.
Dimanche 20 octobre	St Pierremont et environs – Marchets. Lors de cette balade, nous pourrons visiter le site de la chapelle primitive de St Pierre-Mont, datant sans doute du 1 ^{er} millénaire, ainsi que son ermitage et ses dépendances. Nous pourrons également voir des grands marchets aux environs, dont certains sont menacés par l'extension de la Carrière des Limites.	RdV : 9h30 à l'église de Ave. Guide : Michel GOVAERTS Durée : 3 heures
Dimanche 3 novembre	Prospection mycologique – Nous prospecterons l'un ou l'autre site sur calcaire en fonction des possibilités (battues de chasse !) : les Grignaux, Boine, Tinaimont, ...	RdV : 9h30 Église de Han-sur-Lesse. Guide : Marc PAQUAY
Samedi 9 novembre   	Gestion de la pelouse du Saut del Berbis , à Ave-et-Auffe. Cette pelouse, propriété de notre Président, abrite de riches populations d'orchidées et est depuis longtemps gérée, chaque année, par le SEMO (Studiegroep Europese en Mediterraane Orchideeën). Cette année, il est proposé que nous nous joignons à eux pour le ramassage de l'herbe abondamment accumulée au cours de cette année particulièrement pluvieuse.	RdV : 9h30 à l'église de Ave, d'où les organisateurs (Damien et/ou Daniel) nous conduiront sur place. Prévoir pique-nique, gants, éventuellement un coupe-branches ou tout instrument dont vous disposeriez.
Vendredi 15 novembre 	Commission permanente de l'environnement Bienvenue à tous !	RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier.
Samedi 23 novembre	Retrouvailles des sessions de Reims et de Chamonix (France). Projection d'un ou plusieurs diaporama(s). Venez revoir avec nous, autour de quelques sandwiches et morceaux de tarte ainsi que d'un bon verre, les meilleurs moments passés à Reims et Chamonix. Si vous avez des souvenirs à partager, n'hésitez pas à nous le faire savoir (info@lesnaturalistesdecharleroi.be) afin que nous puissions organiser l'après-midi. Activité également ouverte aux personnes qui n'ont pas participé aux sessions.	RdV : dès 14h00 à la Maison pour associations, route de Mons, 80 à 6030 Marchienne-au-Pont . Coordonnées GPS : 50.408866, 4.387780 - 50°24'31.9"N 4°23'16.0"E. Inscription obligatoire : annette.claude.demily@gmail.com ou 071 22 19 24 Participation aux frais : 12 euros
Samedi 30 novembre   	Vie secrète au Saut del Berbis : deux années d'observations à la caméra piège. Cette séance en salle permettra de montrer une sélection de photos et de courtes vidéos sur le comportement de plusieurs espèces de mammifères (et d'oiseaux). Présentation par Damien DELVAUX. La présentation des travaux d'autres photographes naturalistes est bienvenue.	RdV : 15h, au Laboratoire de la Vie Rurale, notre local de Sohier. Ceux qui souhaitent partager des photos ou des vidéos : prière de contacter Damien DELVAUX (coordonnées en dernière page).
Samedi 7 décembre   	Gestion de notre réserve naturelle du Cobri. Activité ouverte à tous. Des outils seront disponibles sur place, mais n'hésitez pas à apporter vos gants et coupe-branches.	RdV : 9h30 sur place (entre Auffe et Lessive). Organisation : Marc PAQUAY et Daniel TYTECA

Samedi 21 décembre   	Gestion du Gros Tienne à Lavaux-Ste-Anne. Venez nombreux ! L'équipe d'entretien d'Ardenne & Gaume sera passée au préalable sur le site, pour les travaux lourds. Notre intervention, en collaboration avec Ardenne & Gaume et le SEMO (Studiegroep Europese en Mediterrane Orchideeën), consistera essentiellement à ramasser et entasser les produits de la coupe, ainsi qu'à effectuer des coupes légères avec coupe-branche.	RdV : 9h30, sur le site (route de Lavaux-Ste-Anne à Ave) En cas d'intempérie sérieuse ou d'enneigement, l'activité sera remise à un week-end ultérieur. Organisation : Daniel TYTECA et Alexis MIKOLAJCZAK (Ardenne & Gaume).
Samedi 4 janvier 2025  	Promenade familiale du Nouvel An à Wellin. Parcours environ 8kms avec peu de dénivelé. Pique-nique au Saut del Berbis. Auberge espagnole; chaque participant apporte un plat à partager. Chacun prend son assiette, son bol et ses couverts. Prière de prévenir Véronique Veronique.lemercier@gmail.com – 0495 89 39 74	RdV : 9h30 au parking à l'arrière de la Maison des Associations de Wellin (rue de Beuraing 24). Organisation Véronique et Damien DELVAUX.
Samedi 18 janvier 2025	Initiation à l'utilisation des plateformes sur la biodiversité (Observation.be , iNaturalist, Walonmap,...)	RdV : 15h au Laboratoire de la Vie rurale à Sohier. Organisation : Mikaël GEORGE.
Samedi 25 janvier 2025  	Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse. Tous les membres sont invités. <u>Nous insistons tout particulièrement sur la présence des membres effectifs.</u> Tout membre effectif est invité à présenter sa candidature à faire partie de l'Organe d'Administration.	RdV : 16h, Maison des Associations de Wellin. Souper à partir de 19h. Organisation : Damien DELVAUX et les membres de l'Organe d'Administration.

Réunion de l'organe d'administration : 13 décembre. Les coordonnées des membres de l'O.A. figurent en dernière page.

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous ! 🕒: Horaire inhabituel. 🌸: Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. 🛠️: Chantier. 📞: Avertir le guide de la participation. 🌳: Promenade familiale.

🌟: Endurance requise. ☆: Activité nocturne. 🚫: Annulé en cas d'intempéries. 🏠: Activité en salle.



Lors de notre sortie à Fromelennes, au Bois de Nichet et à ses grottes, le 22 septembre : voir notre article en page 25 (photo Véronique LEMERCIER).

Rapports

Session en Vallée de Chamonix, juillet 2024

Du Samedi 29 juin au Samedi 6 juillet 2024

Rapporteur : Jean-Pierre DUVIVIER, avec la collaboration de Damien DELVAUX

Nombre de Participants : 36

Météo : Les quatre premiers jours de balade, le plafond est bas, vers les 1500-1800 m ; les deux derniers jours, beau soleil sans nuage.

Introduction

La session naturaliste d'été 2024 a été organisée par l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse, auxquels les Naturalistes de Charleroi ont été associés. Véronique et Damien se sont chargés de la recherche de l'hôtel où le gros de la troupe est hébergé.

Originellement, les contacts ont été pris avec plusieurs établissements du Val d'Aoste, autour de Cogne, où il y a une dizaine d'années nous avons réalisé une très belle session au pied du « Gran Paradiso ». Cependant, la cherté et le peu de disponibilité pour un groupe nous y a fait renoncer. Nous avons alors opté pour la vallée de l'Arve, où nous étions hébergés dans l'hôtel Sowell de Saint-Gervais-les-Bains, à 17 Km de Chamonix. Bien nous en a pris car, le jour même de notre arrivée, un gros orage centré sur le massif du Grand Paradis a détruit l'hôtel que nous envisagions de réserver ainsi que la route d'accès, rendant la vallée inaccessible en voiture...

L'Arve prend sa source dans les environs de Vallorcine, près de la frontière Suisse ; elle emprunte la vallée de l'ancien glacier chamoniard et conflue avec le Rhône à Genève. Comme elle est orientée SW-NE, les deux versants sont très contrastés et on a l'occasion de bien observer l'effet ubac-adret.

Tous les glaciers sont en rive gauche, c-à-d en ubac. Citons les principaux, qu'on pourra observer lors de nos balades : Glacier du Tour, Glacier d'Argentière, Mer de Glace, Glacier des Bossons, Glacier de Tacconnaz, tous dominés par le Mont Blanc culminant à 4810 m. En adret, en regardant le grand massif des Aiguilles Rouges, on ne voit pas de glacier mais des sommets en « aiguille », forme de relief due en altitude à l'érosion cryoclastique, importante dans les granites et les gneiss.

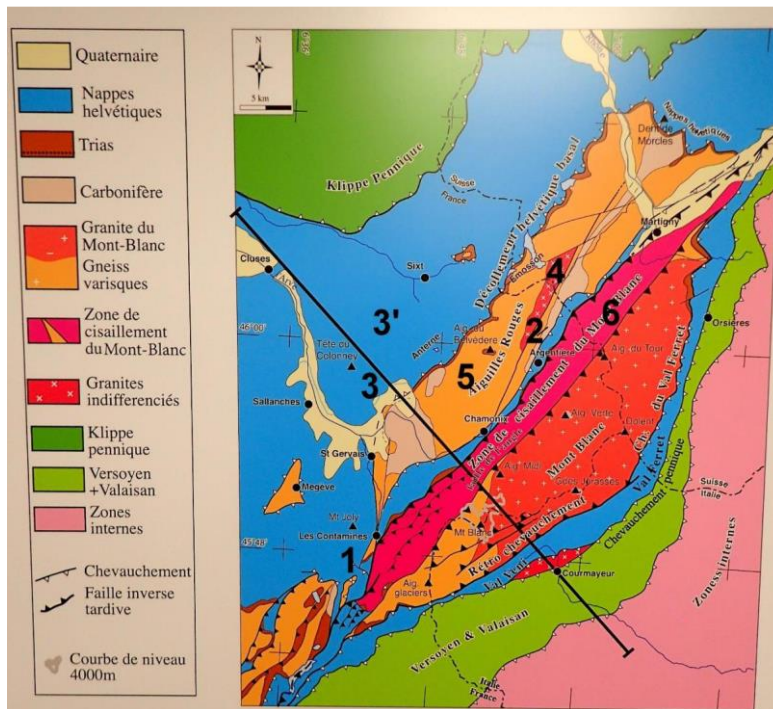
Pour de plus amples informations sur la géologie, la formation du massif de Chamonix et aussi sur la flore et la faune, voici quatre références intéressantes :

- Guide de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges, éditions Gap/Asters ;
- Le pays du Mont Blanc, 9 itinéraires géologiques de Michel Delamette (Editions Gap)
- Session SBCO en Haute Savoie de juillet 1989 (compte-rendu disponible sur leur site)
- Un site web fantastique avec animations : <http://www.geologie-montblanc.fr/geologie.html>

Pour la programmation des balades, nous nous sommes inspirés du guide Autour de Chamonix de Jean-Marc Lamory (Le P'tit Crapahut, Glenat, (ISBN 9789-2-344-05497-0). Parmi la vingtaine de balades retenues initialement, six ont été choisies pour notre session. Les quatre premières ont dû être faites impérativement en dessous de 1500-1800m étant donné la météo. Le beau temps des deux derniers jours nous a permis d'aller dans les alpages d'altitude.

Du point de vue géologique, il est intéressant de remarquer que les Granites du Mont Blanc et les Gneiss des Aiguilles Rouges se sont formés il y a 307-303 Ma, lors de la collision continentale varisque. Ils sont donc les témoins de la formation de la croûte varisque dans les Alpes. Le domaine externe se compose de roches

sédimentaires (calcaires, marnes et grès), déposées au Mésozoïque, entre 250 et 100 Millions d'années, sur le socle cristallin de la marge continentale européenne.



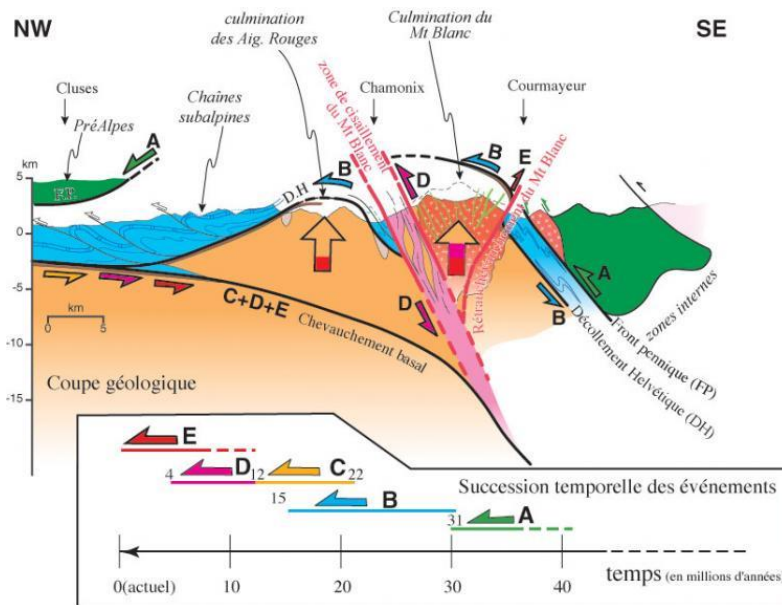
Carte géologique de la région du Mont Blanc (photo faite au musée du Col des Montets par Jean-Pierre DUVIER). Les balades parcourues y sont pointées par ordre de réalisation.

L'orogénèse alpine a débuté il y a 60 millions d'années, suite à la collision entre le continent européen et le continent africain (promontoire Apulien). Les nappes des Chaînes subalpines se sont mises en place en réaction au soulèvement des Aiguilles Rouges et du Mont Blanc, qui a débuté il y a 22 millions d'années.

Du point de vue du type de végétation, à ces altitudes-là, on est dans l'étage montagnard (compris entre 800 et 1400-1800m suivant l'exposition en adret ou ubac). Celui-ci est constitué essentiellement de forêts mélangées de feuillus (érables, hêtres) et de résineux (épicéas, mélèzes). Dans le haut de l'étage, les alpages et pelouses se font de plus en plus fréquents.

Pour les deux dernières balades, les nombreuses télécabines de la vallée et la météo idéale avec un ciel dépourvu de nuage, nous donnèrent pas mal de choix d'accès au-delà des 2000m. On est alors dans les étages subalpin à alpin. On rencontre encore quelques résineux épars, mais surtout des alpages et des landes à éricacées et rhododendrons, très riches en espèces. Au-delà de 2500m, les névés sont de plus en plus fréquents et on peut y observer une flore bien adaptée au peu de mois d'ensoleillement.

Du point de vue botanique, il est intéressant d'observer des plantes acidiphiles et basiphiles. La carte géologique nous montre où les trouver. On y voit les massifs allongés, granito-gneissiques (couleurs rouge et brune), où se trouve à droite le Massif du Mont Blanc, à gauche le Massif des Aiguilles Rouges séparés par une grande zone faillée et déprimée, suivant laquelle l'Arve a creusé sa vallée. Les balades 2, 4, 5 et 6 sont donc essentiellement sur gneiss et granite, roches très riches en silice. Ces massifs appartiennent en fait à la Chaîne varisque. Tout autour des massifs (couleurs bleue et verte), ce sont les nappes de charriage alpines, formées de couches triasiques et jurassique, composées essentiellement de roches gréseuses et calcaires.



Coupe géologique de la région du Mont-Blanc : <http://geologie.ens-lyon.fr/HERVE/recherche/Mt-Blanc/MB1-GB.htm>.

Les balades 1, 3 et 3' nous permettent d'observer beaucoup de plantes calcicoles.

Suivant ces considérations, le programme effectué est donc :

- 1 : Contamines Montjoie – Vallée du Bon Nant et la Combe noire ;
- 2 : Col des Montets ;
- 3 : Gorges de la Diosaz, suivi du Lac Vert ;
- 4 : Cascade de Barberine ;
- 5 : Planpraz et le sentier du Brévent ;
- 6 : Vallorcine et le col de Balme.

Note : Nous nous sommes renseignés pour monter au Plan de l'Aiguille en versant ubac. Une Télécabine de 60 places y démarre de Chamonix toutes les vingt minutes. Cependant pour un grand groupe, il était impossible de garantir une heure de montée et nous avons dû renoncer à ce projet. A 2000m, cette année, le massif est encore fort encombré de neige et la balade Plan de l'Aiguille- Montenvers (Mer de Glace) est fort difficile.

Description des balades

1. Contamines Montjoie – Vallée du Bon Nant et la Combe Noire

Nous y visitons la chapelle de Notre Dame, qui est dans une première version, un ermitage datant du 10^{ème} siècle. C'est un lieu de passage vers le col du Bonhomme (2300m), qui donne accès à l'Italie et au Beaufortain. Nous empruntons un sentier qui correspond à une ancienne voie romaine. On dit qu'Hannibal est passé par là. Du parking de la Chapelle, on se contente, en rive droite, de monter jusqu'au refuge du Nant Borrant (1460m, tarte aux myrtilles excellente !) où le pique-nique est pris. On se dirige ensuite vers la cascade de la Combe Noire, émissaire du glacier Tré la Tête.



Chapelle Notre-Dame de la Gorge. Photo : Damien DELVAUX

Nous sommes en bordure sud du massif granitique du Mont Blanc et du glacier de Tré la Tête qui l'érode. Le parcours se fait sur gneiss, grès triasique, avec présence de gros blocs de moraine et de belles surfaces de roche polie avec stries glaciaires. Durant la montée au refuge, le sentier est assez large et assez pentu (bon début pour la session !).

On observe la forêt mixte de pente avec quelques plantes intéressantes : *Streptopus amplexifolius*, *Astrantia major*, *A. minor*, *Cicerbita alpina*, *Adenostyles alliariae*, *Aruncus dioicus*, ... Un rosier sans aiguillon, à fleur mauve, attire notre attention : *Rosa pendulina*.

Dans les fentes des rochers, 2 fougères sont souvent présentes : *Phegopteris connectilis* et *Gymnocarpium dryopteris*. Dans les éboulis, on trouve *Athyrium distentifolium*.

Dans l'exubérance du sous-bois, on observe *Lycopodium clavatum* et *L. annotinum*, *Luzula nivea*, *Melampyrum sylvaticum*, *Veronica urticifolia*, *Lamium maculatum*, ... et plus discrète sur la terre des talus *Selaginella helvetica*.

On arrive au pont romain surplombant une gorge très profonde. Pas loin, se trouve la confluence entre le Ry du Bon Nant et celui de la Combe Noire. Le paysage s'ouvre et des alpages apparaissent.

On y voit : *Geranium phaeum*, *Tragopogon pratensis*, *Crepis aurea*, *Campanula rhomboidalis*, *C. cochleariifolia*, *Trifolium badium*, *Polemonium caeruleum*, *Geum rivale*, *Equisetum sylvaticum*, ...

Le pique-nique est pris aux alentours du refuge du Nant Borrant.



Cascade de la Combe Noire. Photo : Jean-Pierre DUVIVIER

Sur un mur de soutien, une très belle crassulacée introduite : *Phedimus hybridus*. On se dirige alors vers le torrent pour le traverser et monter vers la cascade de la Combe Noire. Dans les suintements, on observe : *Palustriella commutata*, *Saxifraga aizoides*, *S. rotundifolia*, *Tofieldia calyculata*, ...

Le long du torrent, la mégaphorbiée est très exubérante avec notamment : *Epilobium spicatum*, *Peucedanum ostruthium*, *Laserpitium halleri*, *Rumex alpinus*, *Geranium sylvaticum*, *Rhinanthus alectorolophus*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Polygonum bistorta*, ...

Les fragments d'alpage nous montrent : *Ligusticum mutelloides*, *Meum athamanticum*, *Pseudorchis albida*, *Achillea macrophylla*, *Arnica montana*, ... et aux environs de la cascade, on ajoute : *Laserpitium latifolium*, *Aster bellidiastrum*, ...

2. Col des Montets

On arrive au col (altitude 1460m) en ayant traversé les Houches, Chamonix, puis l'Argentière. Ce col permet le passage vers Vallorcine et ensuite le Valais suisse. L'ancien refuge a été transformé en écomusée présentant la faune, la flore du Massif des Aiguilles Rouges, et, en sous-sol, la géologie des Alpes et tout particulièrement de la région de Chamonix.

Le matin, nous prenons le sentier qui, du refuge, mène à Vallorcine. Nous ne faisons qu'un modeste kilomètre, tant les observations sont abondantes. A midi, nous visitons le musée et l'après-midi est consacrée au sentier didactique du côté de l'Argentière. Le paysage est splendide : du côté du parking, une imposante falaise et du côté des Aiguilles Rouges, un versant de près de 1000m parsemé de petits torrents et de blocs morainiques qui donnent autant de biotopes intéressants.

Les observations marquantes du matin sont : *Paradisialia liliastrum*, *Streptopus amplexifolius*, *Lilium martagon*, *Sempervivum tectorum*, *S. montanum*, *Lycopodium clavatum*, *L. annotinum*, *Veronica fruticans*, *Cryptogramma crispa*, *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium vitis idaea*, *V. uliginosum*, *V. myrtillus*, *Melampyrum alectorolophus*, *Maianthemum bifolium*, *Phyteuma spicatum*, *P. nigrum*, *Bupleurum petraeum*, *Thesium pyrenaicum*, *Laserpitium halleri*, *L. latifolium*, *Juncus trifidus*, *Ajuga pyramidalis*, *Peucedanum ostruthium*, *Trifolium alpestre*, *T. montanum*, *T. badium*, ... Les petits torrents dévalant la pente sont bordés d'*Alnus viridis*.



Eboulis à la base des Aiguilles Rouges. Photo : Jean-Pierre DUVIVIER.

L'après-midi, le parcours se fait dans un décor similaire à celui du matin, mais avec plus de circulation d'eau et quelques mares. On observa notamment : *Drosera rotundifolia*, *Pinguicula vulgaris*, *Eriophorum angustifolium*, *E. scheuchzeri*, ... Plusieurs sorbiers sont présents dont *Sorbus mougeotii* et *S. chamaemespilus*, ce dernier étant plus rare. Parmi les phanérogames les plus courants dans la rhodorée et les quelques pelouses, on trouve : *Rumex alpinum*, *R. arifolius*, *Silene rupestris*, *Antennaria dioica*, *Thalictrum aquifolium*, *Adenostyles alliariae*, *Petasites paradoxus*, ...

3. Gorges de la Diosaz

Au troisième jour la météo est toujours incertaine et le matin nous visitons les Gorges de la Diosaz. La Diosaz est un affluent de l'Arve qui récolte les eaux du flanc sud des Aiguilles Rouges. Elle a creusé une gorge profonde, en amont dans les gneiss du massif des Aiguilles Rouges et en aval où se trouve l'entrée, dans les schistes et grès carbonifères. Cette diversité de roches permet d'observer plusieurs phénomènes d'érosion.

Parmi les espèces observées, on trouve : *Digitalis lutea*, *Galium rotundifolia*, *Moehringia muscosa*, *Phegopteris connectilis*, *Gymnocarpium dryopteris*, *Asplenium septentrionale*, *Polystichum lonchitis*, *Veronica urticifolia*, *Aster bellidiastrum*, *Saxifraga rotundifolia*, *Aruncus dioicus*, *Valeriana montana*, *Sedum dasyphyllum*, *Tolpis staticifolia*, *Campanula cochleariifolia*, ...

Le pique-nique est pris à l'entrée des gorges et ensuite on se dirige vers Passy et le parking du Lac Vert à 500m de ce dernier.

3'. Lac Vert et le refuge du Chatelet d'Ayères

Nous admirons d'abord le beau paysage qui s'offre devant nous :

-d'un côté, les glaciers, le Mont Blanc et dans la vallée, Sallanches et son lac.

-de l'autre, la muraille du Désert de Platé, beau synclinal perché et l'immense éboulis du Dérochoir.

Le lac Vert s'est formé lors de l'effondrement de la falaise daté de 1470. Il n'est alimenté que par les eaux du karst formé à cette occasion. D'énormes blocs détachés de la paroi parsèment la forêt de conifères qui l'entoure. Les eaux turquoise et la montagne s'y reflétant font l'objet de belles photos.

Avant d'arriver au lac, la route traverse des alpages où on observe : *Astrantia major*, *Salvia pratensis*, *Gentiana lutea*, *Aquilegia atrata*, *A. vulgaris*, ...



Cascade dans la Gorge de la Diosaz. Photo : Jean-Pierre DUVIMIER.



Le Lac Vert. Photo : Jean-Pierre DUVIMIER.

La contemplation du lac passée, une partie du groupe prend le sentier du refuge d'Ayères et réalise de nouvelles observations : *Sanicula europaea*, *Campanula rhomboidalis*, *Gypsophila repens*, *Cephalanthera rubra*, *Teucrium montanum*, *Vicia sylvatica*, *Tolpis staticifolia*, *Onobrychis viciifolia*, *Anthyllis vulneraria*, *Sisymbrium austriacum*, *Linum alpinum*, *Stachys alpina*, *Saponaria ocymoides*, *Arctostaphylos uva-ursi*, ...

4. Cascade de Barberine

Le ciel étant encore maussade, nous choisissons à nouveau une balade en dessous des 1500 m. Du hameau du Melard, près de Vallorcine, nous montons vers la cascade de Barberine, où le pique-nique est pris et ensuite retour par le village du même nom. La cascade est créée par le torrent descendant du barrage d'Emosson.

Dans le hameau du Melard, quelques jardins bien aménagés nous permettent d'observer : *Eryngium alpinum*, *Symphytum caucasicum*, *Vicia faba*, ...

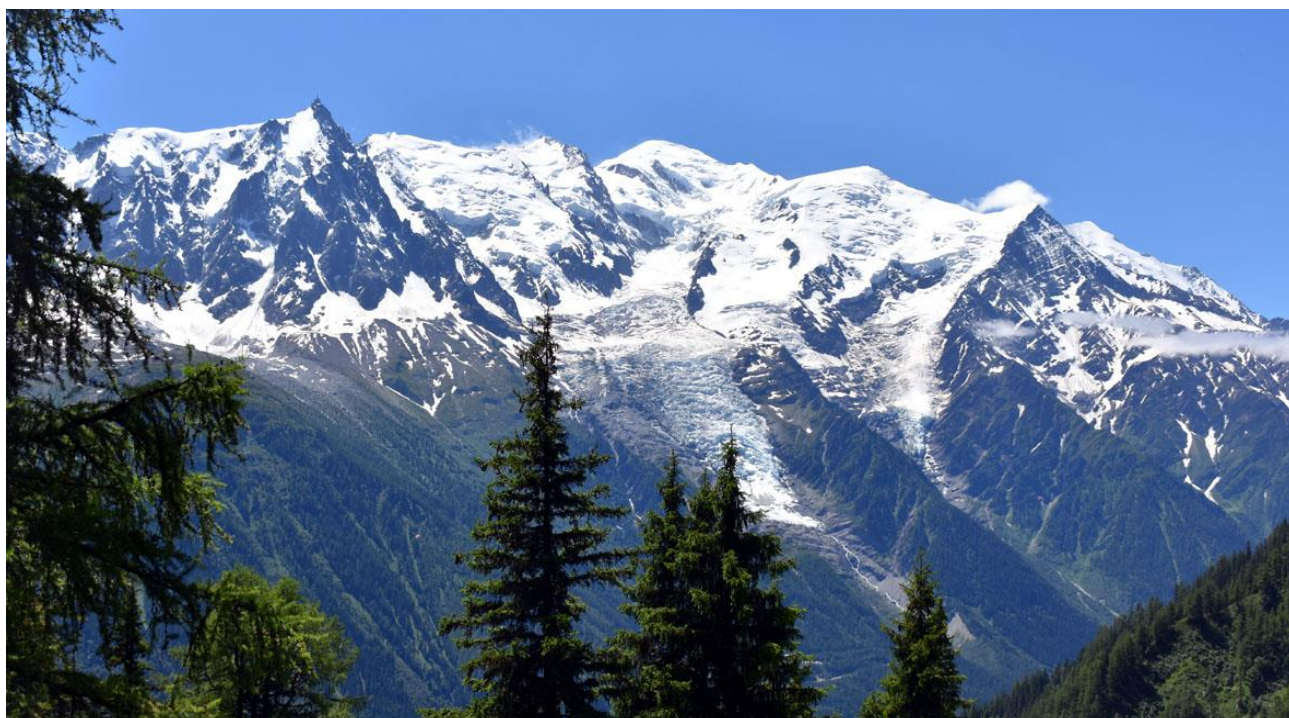
Dans la forêt de résineux, plusieurs éboulis bien éclairés nous donnent : *Lilium martagon*, *Melampyrum sylvaticum*, *Campanula barbata*, *Luzula nivea*, *Galium rotundifolium*, *Asperula odorata*, *Anthericum liliago*, *Cotoneaster integerrimus*, *Digitalis lutea*, *Clinopodium alpinum*, *Dianthus carthusianorum*, *Equisetum sylvaticum*, ...

En fin d'après-midi, sur le retour, la plupart font la visite du Musée des cristaux de Chamonix. Les quartz trouvés dans le massif y sont à l'honneur.



Cascade de Barberine sur le Granite de Vallorcine. Photo : Jean-Pierre DUVIVIER.

5. Planpraz et le sentier vers le Brévent



Le Massif du Mont Blanc depuis le sentier entre Planpraz et La Flégère. De gauche à droite : Aiguille du Midi, Mont Blanc du Tacul, Mont Maudit, Mont Blanc, Dôme du Goûter et Aiguille du Goûter. Plus bas, les glaciers des Bossons et de Taconnaz.

Photo : Damien DELVAUX.



Gneiss œillé des Aiguilles Rouges. Il a la composition d'un granite, mais avec des 'yeux' de gros feldspath. Photo : Damien DELVAUX

rhodorées et les pelouses rases. Comme dans une bonne partie du Massif des Aiguilles Rouges, la roche est un beau gneiss œillé.

La plupart prennent le sentier qui monte vers le Brévent (et non celui vers le lac Cornu !). Arrivés aux névés, nous en traversons un, vers un petit sommet, puis nous faisons demi-tour. D'autres prennent le sentier GR du Tour du Mont Blanc et redescendent par le téléphérique de la Flégère.

Voici quelques plantes observées : *Gentiana kochiana*, *Pulsatilla alpina* subsp *apiifolia*, *Valeriana tripteris*, *Luzula lutea*, *Homogyne alpine*, *Plantago alpina*, *Geum montanum*, *Murbeckiella pinnatifida*, *Myosotis alpina*, *Polystichum lonchitis*, *Leucantheropsis alpina*, *Phyteuma hemisphaericum*, *Saxifraga bryoides*, *Silene acaulis*, *Minuartia sedoides*, ... Deux lichens d'altitude sont observés : *Thamnolia vermicularis* et *Solorina crocea*.

6. Col de Balme

Pour la dernière balade, le temps étant très clément, nous reprenons une télécabine à Vallorcine, pour nous amener aux environs des 2000 m. Nous suivons ensuite, la direction du col de Balme et du refuge du même nom. Nous sommes dans le cirque de captation de l'Arve et sa source officielle se trouve proche du refuge. En montant, on peut observer le premier glacier de la vallée : Glacier du Tour.

A nouveau, au-dessus de l'étage montagnard, toute la balade se fait dans les alpages et de nombreuses plantes y sont observées : *Trollius europaeus*, *Trifolium alpestre*, *Bartsia alpina*, *Nigritella rhellicani*, *Gentiana punctata*, *G. bavarica*, *Phleum alpinum*, *Saxifraga paniculata*, *Cirsium spinosissimum*, *Adenostyles alliariae*, *Viola calcarata*, *Veronica bellidioides*, *Ligusticum mutellinoides*, *Ranunculus aconitifolius*, *Gagea fragifera*, *Doronicum grandiflorum*, *Saxifraga stellaris*, *Potentilla grandiflora*, *Pedicularis verticillata*, ...

Enfin, une météo propice à la montée au-delà des 2000m et on ne s'en prive pas en prenant la télécabine de Planpraz à Chamonix. Une fois sorti de la station, un paysage grandiose s'offre à nous, car nous sommes en face des glaciers des Bossons et de Taconnaz. On discerne bien aussi la voie principale pour accéder au Mont Blanc (Aiguille du Midi – Tacul - Mont Blanc), elle est prévue par certains membres pour le lendemain !

Du côté du Brévent, les aiguilles sommitales forment une longue dentelle. Les névés s'étalent à leur pied. Nous sommes au-dessus de la forêt, dans le domaine subalpin à alpin. Seul *Juniperus vulgaris* var *nana* résiste dans les



Au fond, à gauche, le Brévent. Photo : Jean-Pierre DUVIVIER.

Et autour des combes à neige proche du refuge ou parfois plus bas : *Soldanella alpina*, *Sibbaldia procumbens*, *Primula farinosa*, *Dryas octopetala*, *Pinguicula alpina*, *Salix herbacea*, *Salix reticulata*, *Ranunculus kuepferi*, *Loiseleuria procumbens*, *Androsace obtusifolia*, ...

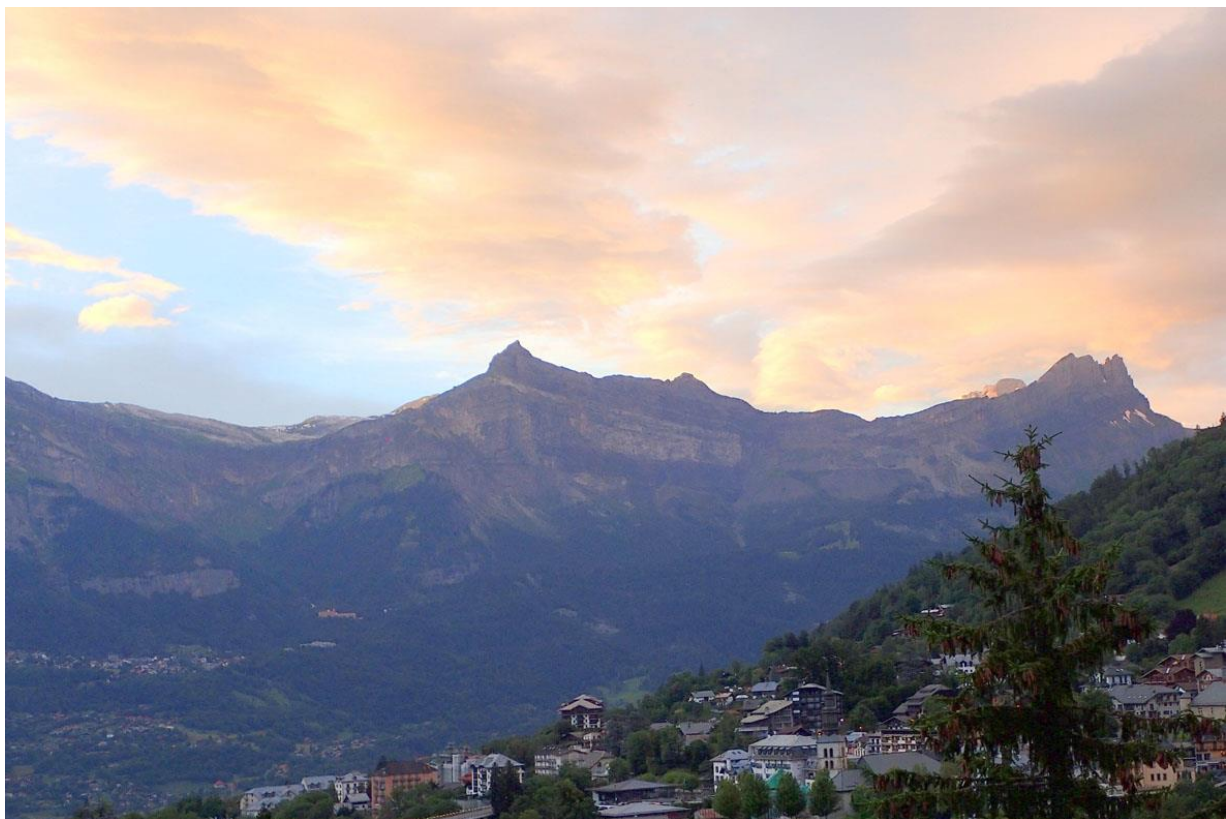
Le samedi, la plupart des participants reprenaient la route de notre cher pays, les yeux encore emplis des magnifiques paysages découverts tout au long de la semaine.

Et c'est sûr, on en fera encore d'autres, de belles sessions comme celle-ci.



Alpages de Balmes. Au loin, à gauche, l'Aiguille Verte et (dans l'ombre) les Drus. A droite, le Mont Blanc et sa voie normale, Dôme du Goûter et Aiguille du Goûter. Au fond, la vallée de Chamonix. Photo : Damien DELVAUX.

Un tout grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur participation éclairée à cette session.



Coucher de soleil sur le Désert de Platé et la falaise des Fiz. On distingue (vers la droite) le grand écoulement du Dérochoir. Photo : Jean-Pierre DUVIVIER.

Balade vespérale d'observation des mammifères locaux

Samedi 26 juillet

Corentin ROUSSEAU

La Wallonie compte une septantaine de mammifères, notamment de nombreuses espèces de chauves-souris (24) et de rongeurs (20). Cette balade n'allait pas se focaliser sur ces groupes qui demandent des sorties spécifiques et parfois du matériel pour pouvoir détecter ces espèces.

Nous sommes donc partis à la recherche de diverses espèces de plus grandes tailles : lièvre et lapin (lagomorphes), le blaireau (mustélide, bien présent dans la zone mais essentiellement nocturne), du chat forestier (félin), du renard (canidé) ainsi que du chevreuil (cervidé).

Les mois de juillet et d'août sont particulièrement propices à l'observation de ces mammifères. En effet, le soleil se couche encore tard, les espèces plutôt nocturnes sortent alors parfois quand il y a encore un peu de lumière pour avoir assez de temps à passer à la recherche de nourriture notamment. De plus, ces espèces apprécient les zones de bocages et plus particulièrement les prairies fraîchement fauchées, où elles trouveront de la nourriture et seront aussi facilement détectées.

Hélas, la météo pluvieuse de cet été a retardé la fauche des prés. Durant notre parcours du 26 juillet, dans les campagnes de Hour, une seule parcelle avait été fauchée quelques jours auparavant. La dizaine de participants ont tout de même pu bien observer plusieurs lièvres, un renard et un chevreuil.

Une bonne excuse pour remettre le couvert l'année prochaine, en espérant que la date de la promenade coïncide avec la fauche des prairies cette fois !



Photo : Véronique LEMERCIER

Découverte du Plateau de Saint-Hubert

Dimanche 18 août

Guide : Thierry PETIT - Rapport : Bénédicte AMORY et Thierry PETIT

Photos Bénédicte AMORY sauf mention contraire

Pas moins de 21 naturalistes ont répondu présent pour découvrir une partie du Plateau de Saint-Hubert, sous la houlette de Thierry PETIT, agent DNF : la Réserve naturelle domaniale du Rouge-Poncé et la Vallée de la Basseille.

En guise de mise en train, est proposée une présentation topographique et historique de la Forêt Saint-Michel-Freyr. Cette présentation, riche en anecdotes, nous a fait voyager dans le temps, mettant en évidence l'évolution de cette forêt au travers des usages qu'en a fait l'homme jusqu'à son état actuel. Nous avons également présenté cette particularité étonnante qu'offre le statut des Chasses de la Couronne.

Le Rouge-Poncé : « La richesse de cet endroit est sa pauvreté » (voir photo en couverture)

Place au terrain et à la visite de la réserve domaniale du Rouge-Poncé, faisant partie de la commune de Tenneville et située dans le Parc Naturel des Deux-Ourthes.

Son nom vient de la couleur de la terre, riche en fer et de la présence d'un pont à cet endroit. Cette réserve est la deuxième réserve domaniale de Wallonie, après celle des Hautes-Fagnes (NOIRFALISE et al. 1970). Elle a été créée en 1969, sauvant in extremis ce milieu mis en danger par le creusement de drains par la commune de Bastogne, propriétaire des lieux à l'époque, en vue d'un enrésinement. Les 37 premiers hectares protégés ont été complétés, portant l'ensemble de la réserve à 80 hectares.



Photo Véronique LEMERCIER



Photo Damien DELVAUX

L'altitude de la réserve est de 550 m. Un caillebotis nous permet de la traverser sans dommage pour le milieu. Ce qui nous apparaît est une bulle de végétation sub-boréale datant de la dernière glaciation, la glaciation de Würm (-10.000 ans). Ce genre de milieu est exceptionnel et rare, mais aussi très fragile, raison de son classement en habitat prioritaire.

On l'appelle une boulaie pubescente sur tourbe. Depuis 10.000 ans, la lente décomposition de la sphaigne en situation de manque d'oxygène a formé une couche de 2 à 3 m de tourbe. C'est un milieu pauvre, acide et humide, qui présente une association végétale particulière : on y trouve des Bouleaux pubescents (*Betula pubescens*) et verruqueux (*Betula pendula*), du Saule à oreillettes (*Salix aurita*), de la Trientale d'Europe (*Trientalis europaea*), de la Myrtille de loup (*Vaccinium uliginosum*), de la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), de la Camarine noire (*Empetrum nigrum*) ... et bien sûr des Sphaignes en quantité !

Les sphaignes commencent par coloniser un espace d'eau libre. Sur cette surface végétale d'autres espèces s'installent jusqu'à se refermer, formant un tapis épais sur un matelas d'eau : c'est le Haut-marais. Certains endroits appelés des tremblants sont particulièrement fragiles et peuvent se déchirer. En témoignent certains lieux-dits : Fagne au Taureau, la Tête de Cheval, le Cheval de bois, autant de rappels qu'à une époque, ces animaux étaient utilisés pour sortir les bois de la forêt et que des accidents arrivaient.



Un autre usage pour tirer un revenu de la forêt était le dépôt de centaines de ruches dans la zone au moment de la floraison des bruyères. L'abeille locale était l'abeille noire. Aujourd'hui, elle est victime d'hybridation et certains œuvrent à la sauvegarder.

A quelles difficultés la préservation de cet habitat se heurte-t-elle ?

- Tout d'abord, le dérèglement climatique. Il affecte tous les milieux de ce type en Europe. Ils sont dans un état de conservation plutôt médiocre, sauf en Suède.

- On constate aussi que là où le milieu a été déséquilibré, les dégâts sont irrémédiables (cfr les drains creusés). Les travaux dus à la N 89 continuent à assécher le secteur aujourd'hui.

- Le fort enrésinement environnant a laissé une banque de graines d'épicéas conséquente. Il s'agit d'essayer d'éliminer ceux-ci avant qu'ils ne fructifient si on veut éviter la recolonisation.

La réserve a bénéficié d'un projet Life « Tourbières » de 2004 à 2007. Aujourd'hui, le projet Nassonia, partenariat du Service Public et du secteur privé, et la Fondation Pairi Daiza veillent à la continuité de la protection de ce site majeur. Des mares ont été creusées, une zone a été étrepée avec comme objectif le retour de la bruyère (exportation de l'horizon organique dégradé et réensemencement). Les joncs témoignent d'un sol très compacté.

Retour au hall forestier pour un pique-nique, suivi de l'observation d'un spécimen (congelé) de Castor d'Europe. Cela nous a permis d'observer de près les caractéristiques de cet animal discret : la qualité de son poil, ses pattes palmées, ses oreilles et narines capables de se refermer quand il est sous l'eau, ses 4 mamelles placées près des pattes antérieures, sa dentition bicolore ... et surtout, sa grande taille. Il est le deuxième plus grand rongeur du monde après le Capibara d'Amérique du Sud.



Mâchoire inférieure d'un castor, montrant ses grandes dents bicolores (photo Damien DELVAUX)

La vallée de la Basseille

La seconde partie de la journée a été consacrée à la découverte de la vallée de la Basseille, rivière qui prend sa source quelques km plus haut près de l'aéroport civil de Saint-Hubert. Elle se jette dans l'Ourthe occidentale à hauteur du village de Basseille. Elle fait donc partie du bassin versant de la Meuse.

Les différents projets relatifs à cette zone ont d'abord visé à la mise en lumière progressive des rives de la rivière, jusqu'à arriver à dégager tout son lit majeur.

Cette zone a bénéficié du projet Life « Tourbières » de 2004 à 2007 et d'un projet en faveur de nos serpents indigènes. Toute cette vallée sera à terme accueillante pour ces espèces. Le facteur limitant est l'abondance de sangliers (cause aussi en son temps de la disparition de la Gelinotte des bois). Il est de ce fait impératif de clôturer les zones où ces espèces sont favorisées.



Dans la partie forestière de la Basseille, la pêche est interdite. Grâce à cela, elle n'est pas l'objet de rempoissonnement. Les truites qu'on y trouve sont typiques de ce genre de rivière ardennaise, tant par la couleur que par la taille. On peut aussi trouver des chabots mais beaucoup plus en aval seulement.

Cette vallée est un excellent endroit pour observer le travail du castor. On peut constater qu'après avoir exploité la zone dans laquelle il s'est établi, il l'abandonnera pour s'établir un peu plus loin. Il reviendra ensuite sur la zone d'origine quand les arbustes auront repoussé. Parfois, ce sont les crues qui emportent son barrage et le font déménager.

Formidables architectes, les castors sont favorables à l'ouverture du paysage, à l'installation d'une large zone humide et son cortège de biodiversité dont les libellules, les batraciens ... Par contre, il nuit à la Moule perlière, protégée elle aussi.

Le Castor a été réintroduit illicitement (lâcher de 110 castors venus du Land de Bavière) il y a une vingtaine d'années. Aujourd'hui, on évalue sa population à plus de 3.000 individus en Wallonie.

Une cabane le long du chemin attire notre attention. On l'appelle la « Cabane de Blanche-Neige ». Elle fait partie du petit patrimoine de Saint-Ode, date de 1932 et témoigne d'une époque où les forestiers, non équipés de voitures devaient rester plusieurs jours en forêt. Elle est près d'une source, équipée d'une pièce en bas, d'une chambre et d'un chauffage. Il en existe trois de cette sorte dans la forêt.

D'autres métiers de la forêt étaient amenés à y résider des temps plus ou moins longs, dont les charbonniers ou les débardeurs. Leurs cabanes étaient plus précaires et leurs conditions de vie difficiles. Nous tombons d'ailleurs sur une aire de faulde, espace rond et en terrasse où on peut encore retrouver des restes de charbon de bois. C'est là que les charbonniers œuvraient pour transporter le bois coupé en charbon de bois.



Vu la proximité du Fourneau Saint-Michel, la demande en charbon de bois était très grande. L'exploitation de la forêt étant peu organisée ; ces pratiques ont littéralement épuisé la forêt. Le Code forestier de 1854 est venu radicalement mettre fin à cette surexploitation. De fait, elle interdisait de prendre quoique ce soit en forêt.

Un mot du loup. Un individu circule pour le moment dans cette vallée, on en est sûr (observé et capté par une caméra). Il a tout pour s'installer : quiétude et nourriture (marcassins et faons en abondance). Un suivi par collier dans les Hautes-Fagnes a montré que la présence du loup et la prédation qui s'ensuit a pour conséquence que le gibier se déplace plus. Il s'adapte. On estime à une cinquantaine le nombre de loups qui sont passés sur le territoire belge.

Le sol ici est quartzo-schisteux. Le quartz est de la silice SiO_2 . Dans ce groupe de roches on trouve aussi le cristal de roche, la citrine et l'améthyste. Elles ont toutes la particularité de cristalliser avec une forme hexagonale. Nous pouvons en observer dans un bloc trouvé au bord du chemin. Damien nous précise le mécanisme encore en cours du soulèvement de l'Ardenne (1 mm/an). Il est consécutif à une collision des plaques, dont une des conséquences est un plissement lithosphérique de grande longueur d'ondes et de faible amplitude.

Le long du trajet, nous avons pu observer un certain nombre de pommiers sauvages. Ceux-ci sont issus d'un grand et vieux pommier installé près du Pont Taziaux.

Retour au hall forestier pour clôturer cette belle journée, riche en enseignements variés.

Références

NOIRFALISE A, HUBLE J, DELVINGT W (1970). Les réserves naturelles de la Belgique. Administration des Eaux et Forêts, Ministère de l'Agriculture : 144 pp.

Introduction au suivi de la migration à Honnay

Samedi 31 août

Corentin ROUSSEAU

Le 31 août, une quinzaine de naturalistes s'étaient donné rendez-vous à Honnay pour y découvrir la migration des oiseaux et son suivi. Honnay sur les hauteurs de la Calestienne offre une vue large sur la dépression de la Famenne. Les oiseaux venus du nord et allant vers le sud sont alors bien visibles ; ceux-ci suivent le relief et apprécient utiliser des petites vallées comme celle de la Wimbe non loin, pour monter en altitude vers l'Ardenne. Ce site est suivi depuis de nombreuses années et de manière assez intensive en août et septembre. 170 espèces ont déjà été observées sur le site, un très bon chiffre !

Fin août est une période idéale pour observer la migration des rapaces, notamment des busards et des bondrées mais aussi du balbuzard. Un site internet permet d'avoir une vue assez large de l'état de la migration au jour le jour en Europe (et même en Amérique !) : Trektellen.nl Les observations réalisées à Honnay y sont encodées au quotidien. Ci-dessous, vous pouvez voir les résultats de la journée. Une journée marquée par un très bon nombre de bondrées apivores ainsi que par l'observation rapprochée de balbuzards et de cigognes blanches.

Honnay Samedi 31 Août 2024

Extrait du rapport officiel de Trekteller de comptage des oiseaux migrants (www.trekteller.org)

Période de comptage: 06:45-17:00

Type comptage: toutes les espèces

Météo: Remontée du brouillard de 8 à 10h puis progressivement dégagé, vent 1 à 2 ENE, 18 à 26°

Observateurs: Alain De Broyer, Damien Sevrin, Gauthier Deschamps, Nora Scieur, Virginie Sonon, Bénédicte Amaury, Benjamin Touchard, Michel Garin, Anita Lemaire, Jacques Bultot, Corentin et 12 NHL, Claire Brenu, Sophie Dricot, Benoit Nollevaux, Michel Petit, Marc Paquay : 28 personnes sur la place : un record !

	S	N		S	N		S	N
Bécassine des marais	1	-	Bondrée apivore *	284	-	Bergeronnette printanière	36	-
Chevalier guignette	1	-	Busard des roseaux *	15	-	Bergeronnette des ruisseaux	1	-
Cigogne noire *	2	-	Pic épeiche	1	-	Bergeronnette grise	1	-
Cigogne blanche *	119	-	Geai des chênes	2	-	Pipit rousseline *	1	-
Grand Cormoran *	98	-	Hirondelle rustique	80	-	Pipit des arbres	62	-
Grande Aigrette	2	-	Pouillot fitis	1	-	Gros-bec casse-noyaux	5	-
Héron cendré	1	-	Gobemouche noir *	6	-	Chardonneret élégant	1	-
Balbuzard pêcheur *	7	-	Tarier des prés	7	-			

Sur place: Épervier d'Europe 1, Autour des palombes 1, Milan royal 3, Buse variable 8, Pic vert 1, Faucon crécerelle 5, Grand Corbeau 1, Mésange bleue 2, Pouillot véloce 2, Fauvette à tête noire 1, Grimpereau des jardins 1, Grive draine 4, Tarier pâle 5, Bouvreuil pivoine 2

Total: 734 individus, 23 (+14) espèces, 10:15 heures

Remarque: Début de matinée bouchée par le brouillard puis cigognes et rapaces ...





Bondrée apivore



Epervier d'Europe



Cigogne d'Europe



Faucon crécerelle



Milan royal



Balbuzard

Photos : Michel MALDAGUE

Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région

Samedi 14 septembre

Daniel TYTECA et un groupe de Naturalistes aguerris

Nous avons la chance d'avoir la météo de notre côté : quinze Naturalistes se retrouvent à la carrière de Resteigne, pour reprendre cette activité traditionnelle, à laquelle nous avons dû renoncer l'an dernier, **aucune** gentiane ne s'étant montrée en raison précisément des conditions climatiques désastreuses (été sec et très chaud). Cette année, c'est un peu l'excès inverse, puisque nous avons été particulièrement arrosés dans les semaines et mois qui ont précédé.

Nous gravissons donc les pentes de la carrière, où nous nous arrêtons comme de coutume aux quatre niveaux, par petits groupes, afin de se répartir adéquatement le travail. Aux niveaux 1, 2 et 3, nous observons respectivement 102, 3 et environ 120 gentianes ciliées (*Gentianopsis ciliata*) en pleine floraison, et aucune gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*). Sur le plateau supérieur, où habituellement s'observent la grosse majorité des plantes, nous ne retrouvons que 86 gentianes ciliées, mais quand même 4 gentianes d'Allemagne, celles-ci déjà toutes complètement passées, noircies ou brunies, et de ce fait moins visibles, et vraisemblablement sous-estimées. Les conditions cette année ont été telles que ces dernières ont été hâtées : on pouvait en effet déjà observer des plantes en pleine préparation en juillet, alors que les gentianes ciliées ne semblent pas avoir été affectées par les conditions climatiques (chaudes et humides). Ces états et périodes de floraison vont se retrouver, à peu de choses près, dans l'ensemble des sites visités aujourd'hui.

Nous nous rendons ensuite à la RND des Bâtis d'Haurt, à Bure. Ici aussi les gentianes ciliées sont en pleine floraison et particulièrement magnifiques (comme on le voit sur les photos). Nous en estimons le nombre à 200, alors que nous arrivons à grand-peine à détecter 5 gentianes d'Allemagne, toutes noircies comme à Resteigne et, aspect intéressant, toutes localisées en dehors du territoire de la réserve délimité par la clôture.

Les deux gentianes des Bâtis d'Haurt :
la gentiane d'Allemagne en graines →
et la gentiane ciliée en pleine floraison ↓



En nous rendant à l'endroit suivant, nous ne manquons pas de nous arrêter en contrebas du Maupas, près de Belvaux, où nous sommes exactement au bon moment pour observer les magnifiques floraisons de l'aster *linosyris* (maintenant *Galatella linosyris*). Cette espèce rarissime croît en général au sommet des falaises calcaires, plein



sud, mais ici nous avons la chance d'en avoir une très belle station en contrebas de la falaise du Maupas, juste au bord de la route qui conduit de Wavreille à Belvaux.

← Aster linosyris au pied des rochers de Maupas

Au Saut del Berbis, chez nos amis Président et Secrétaire de notre association, nous ne trouvons cette année aucune gentiane. Il est largement l'heure de pique-niquer, après quoi nous parcourons ce magnifique terrain où ont été vus cette année, outre les orchidées habituelles, un plant d'homme-pendu (*Orchis anthropophora*) et un plant d'orchis pourpre (*O.*

purpurea). Notre itinéraire nous conduit ensuite au Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne, site emblématique érigé en RND, célèbre surtout pour ses orchidées, mais abritant plus généralement une flore et une faune remarquables, au rang desquelles figurent les gentianes. Nous ne trouvons ici que la gentiane d'Allemagne, présente en 11 individus dont curieusement 4 encore en fleurs. Parmi ceux-ci, un pied tout à fait monstrueux et multiflore, qui comme le dit Gisèle a dû manger de la vache enragée, et qui ne manque pas de retenir l'attention des photographes.



Un individu monstrueux de gentiane d'Allemagne
Vus aujourd'hui au Gros Tienne (14/09/2024)



Le Paon-du-jour sur une succise

Nous laissons sur le côté la RND de Preleu, que Daniel a visitée il y a quelques jours (le 10 septembre) et où il a rencontré uniquement des gentianes d'Allemagne, 4 séchées et 2 en boutons mais particulièrement malingres. Nous préférons nous rendre d'emblée à la RND du Tienne d'Aise sud, où, pourquoi pas, nous pourrions retrouver la gentiane ciliée, vue pour la première fois ici en 2012 (une centaine de plantes !), revue en 2016 (un seul individu !!), recherchée entre-temps mais jamais revue ... Et c'est chose faite ! Grâce à Patricia, nous trouvons ici, aujourd'hui 14 septembre 2024, 4 plantes particulièrement malingres mais bien reconnaissables, dont une encore en boutons, à +/- 150-200 mètres de la première station de 2012 ! Nous avons bien fait d'encore insister et d'explorer ce site !

Une visite complémentaire a eu lieu le jeudi 19 septembre, pour compléter nos données autant que faire se peut ! Celle-ci a été menée en effectif réduit : Françoise et Patricia, et votre serviteur, et s'est déroulée dans deux sites : les Spinets à On et Lorinchamps à Bure. Aux Spinets (réserve Natagora), nous avons dû constater l'absence totale de gentianes. Ce qui nous a frappés, c'est l'abondance, non seulement des graminées, mais également des épineux de toutes sortes. Peut-être faudra-t-il aménager les programmes de pâturage et/ou intervenir énergiquement par voie mécanique ? À Lorinchamps par contre, nous avons eu le plaisir de constater la floraison de 22 gentianes ciliées, la majorité d'entre elles (hélas ? 16) dans le couloir d'accès à la réserve proprement dite – mais après le passage de la clôture, ce qui permet de penser qu'on est bien déjà sur le territoire de la réserve ! D'autres espèces retiennent notre attention à cet endroit : la brunelle laciniée (*Prunella laciniata*) aux fleurs blanches, et trois pieds d'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) en fruits. Dans la réserve elle-même, nous avons dû à

nouveau constater la surabondance et l'exubérance des graminées et des herbacées en général, liées sans doute à un double facteur : (1) l'importante pluviosité des semaines et mois passés, (2) l'impossibilité probable de faire venir pâturer les moutons, en raison de la survenance, cette année, de la maladie de la langue bleue (fièvre catarrhale), qui oblige de garder les troupeaux en quarantaine. Cet état de choses n'a heureusement pas empêché 6 gentianes ciliées de fleurir.

Une dernière visite par Daniel le vendredi 20 septembre au Tienne d'Aise sud, pour être sûr de ne rien rater, ne procure aucune gentiane supplémentaire, mais votre serviteur se rend compte de quelque chose qui va vous paraître tout banal : les gentianes s'ouvrent au soleil ... Inutile donc d'aller de grand matin (ce qui était le cas aujourd'hui), ou par temps gris : les effectifs seront sous-évalués !!

Pour synthétiser ces observations, nous avons rassemblé au Tableau 1 l'ensemble des observations recueillies depuis 1978 dans neuf réserves et sites naturels de Lesse et Lomme. Ce tableau reprend celui publié en 2016 (*Barbouillons* n° 292) : il n'est pas exhaustif, en ce sens que tous les sites ne sont pas visités systématiquement, et que quelques (petits) sites sont venus s'ajouter progressivement vers la fin. Mais il donne une bonne idée des tendances dans l'abondance et la floraison de nos deux espèces de gentianes. Il permet de dresser la Figure 1, qui montre graphiquement ces tendances. Nous y avons supprimé la donnée de la première année (1978), très distante des autres années de l'échantillon, et qui montre des quantités importantes, qui peuvent rendre malaisée la comparaison des années plus récentes. On peut faire les constatations et commentaires suivants à la lecture de ce tableau et de cette figure (voir après la Figure 1) :

Tableau 1. – Résultat du suivi des populations de gentianes dans neuf sites de Lesse et Lomme.

Date	Esp.	Lorin-champs	Batis d'Haut	Pairées		Carr. Resteigne		Preleu	Gros Tienne	T Aise sud	Saut Berbis	Spi-nets	Total
				Plateau	Vignes	Plateau	Abords						
9/9/78	germ. ciliata		4 000 900	10 000 300	150 20								14 150 1 220
13/9/86	germ. ciliata	1 000s 100s	100s 100	10s 10s	10s 100			100s 0	1 000 10				4 660 540
14/9/91	germ. ciliata	100s 3	100s 100										600 103
7/9/96	germ. ciliata	300 20	560 150	0 0	0 0	100s 1 000s		220 0	13 2				1 393 3 172
18/9/99	germ. ciliata	30 30	400 510	1 7	65 0	100s 1 000s		700 0	100s 30				1 796 3 577
14/9/02	germ. ciliata	30 230	770 515	9 24	70 60	1 000 1 000s	9 105	72 0	300 80				2 260 4 014
17/9/05	germ. ciliata	30 10	100s 40	40 12	100s 2	100s 1 000	25 65	200 0	500 1				1 695 1 130
14/9/08	germ. ciliata	10s 100		10 100s	10 200	100s 1 000s	30 200	10s 1	100 200				510 4 001
17/9/11	germ. ciliata	15 5	50 250	33 45		20 1 000s	6 260	25 0	1 000 6				1 149 3 566
17/9/16	germ. ciliata	0 2	185 1 206	0 26	4 25	180 1 000s	4 520	1 0	164 0				538 4 779
Divers 2020	germ. ciliata	0 0	75 8	0 0	0 0	1 152 206	217 230	48 0	18 0		42 0		1 552 444
17 & 24/9/22	germ. ciliata		13 0			22 0	0 72	77 0	58 0	0 0	28 0	0 0	198 72
14 & 19/9/24	germ. ciliata	0 22	5 200			4 86	0 225	6 0	11 0	0 4	0 0	0 0	26 537

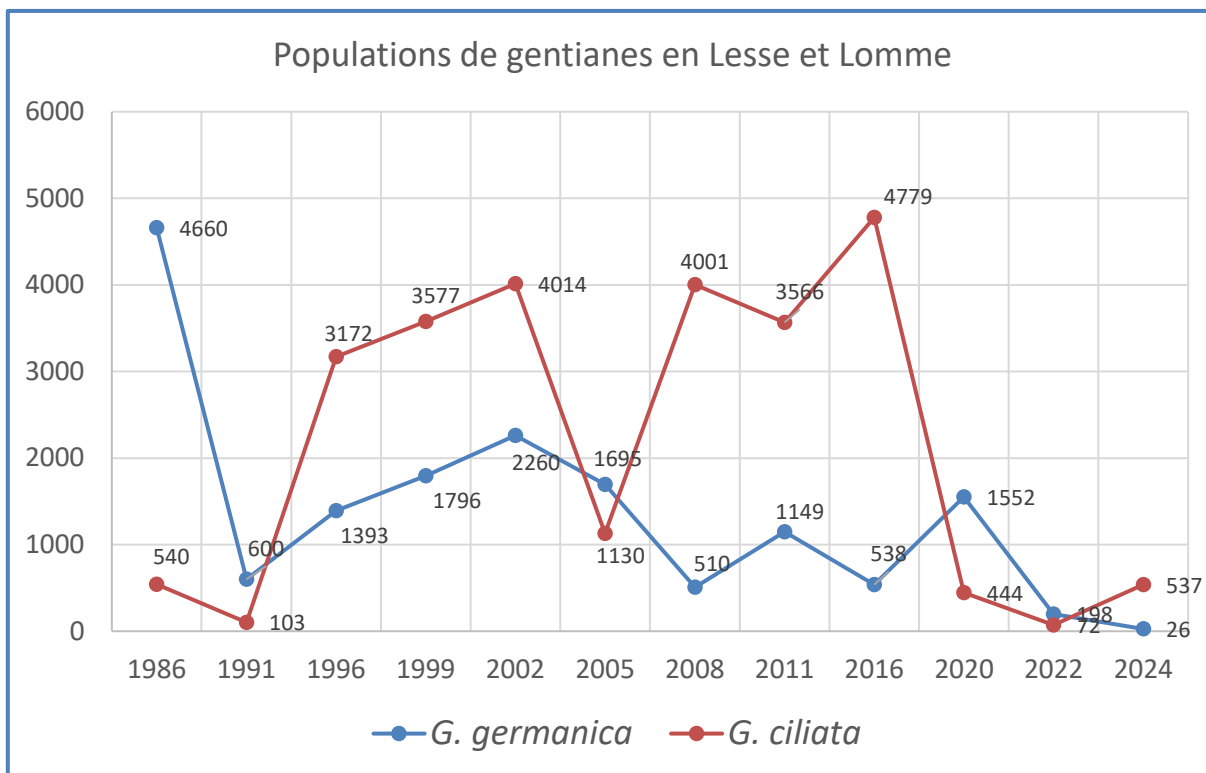


Figure 1. – Effectifs totaux, sur l'ensemble des sites prospectés, pour les deux espèces de gentianes.

- On détecte une certaine tendance à la baisse des effectifs, surtout perceptible pour la gentiane d'Allemagne. Cette tendance rejoint celles observées pour d'autres espèces dont nous suivons les effectifs, l'anémone pulsatile (voir BB n° 327 : pp. 15-17) et l'épipactis à petites feuilles (voir BB n° 327 : p. 45).
- Chez la gentiane ciliée, la tendance est plutôt à la poursuite des fluctuations, mais les trois dernières données (pour 2020, 2022, 2024) sont plutôt inquiétantes (respectivement 444, 72, 537 individus, contre des milliers les années précédentes).
- Comme déjà commenté, on a en 2024 une nette différence de comportement entre les deux espèces : l'une, la gentiane d'Allemagne, semble avoir été influencée dans le sens d'une floraison plus précoce et moins abondante, sans doute liée à l'impact des conditions climatiques, chaudes et humides en cette année. L'autre espèce, la gentiane ciliée, semble moins sensible à ces influences.
- Les importantes fluctuations constatées sont probablement liées au caractère annuel ou bisannuel des espèces étudiées, qui va même jusqu'à impliquer l'absence totale d'individus fleuris pendant plusieurs années successives sur certains sites (cas de la gentiane ciliée au Tienne d'Aise sud). Cela n'empêche pas de continuer à escompter des floraisons futures, grâce au comportement par banques de graines.
- Si l'influence des conditions climatiques est indéniable pour expliquer les variations observées, il n'en reste pas moins qu'il faut aussi prendre en compte l'effet des modes de gestion (par pâturage et/ou fauchage, leur fréquence et le moment de leur survenance dans la saison), mal connu et qu'il conviendrait de mieux étudier, dans l'optique des objectifs de conservation.

Fromelennes (France) : visite de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) du Bois de Nichet et ses grottes

22 septembre 2024

Henri DE LAMPER

Ce dimanche après-midi, nous sommes 25 naturalistes de la Haute-Lesse à avoir traversé la frontière française - sans toutefois quitter la région naturelle de la Calestienne - pour rejoindre le village de Fromelennes (Département des Ardennes). Au nord-est de ce charmant petit village de 1.061 habitants, nous découvrons la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique du Bois de Nichet que nous allons parcourir pendant quelques heures.

La zone naturelle du Bois de Nichet.

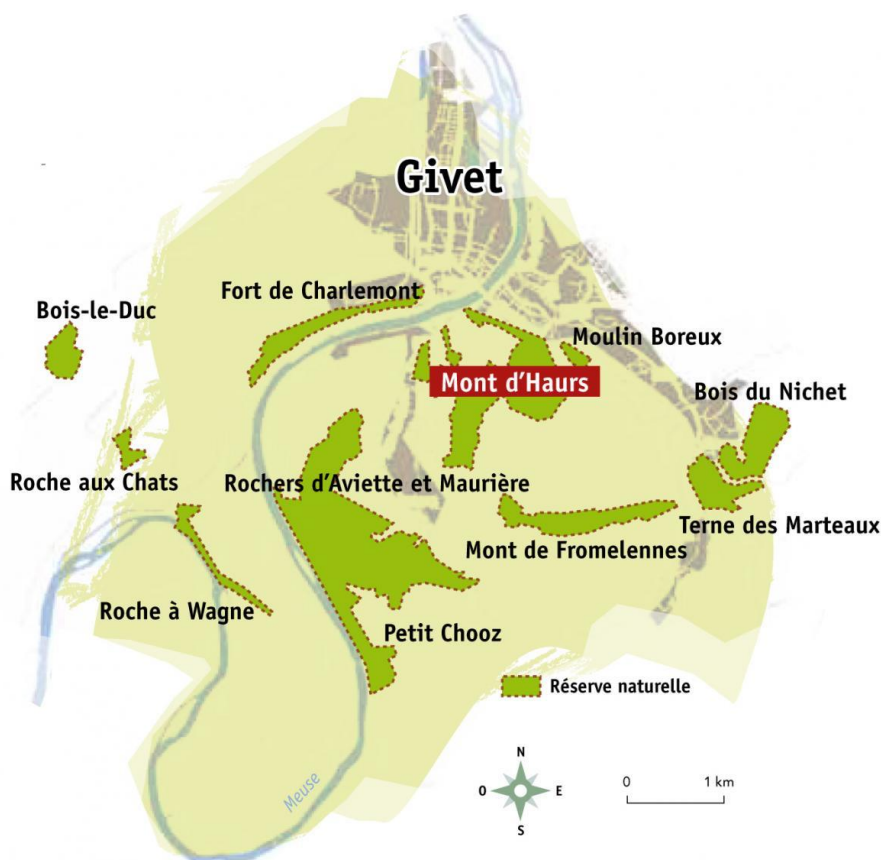
La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) du Bois de Nichet, d'une superficie de 52,72 hectares et d'une altitude de 140 m à 220 m, renferme une chênaie thermophile à chêne pubescent. Elle se présente comme une chênaie assez claire à séslerie, avec la laïche des montagnes, le sceau de Salomon odorant, le rosier pimprenelle, l'ancolie, le dompte-venin, le bois joli, la phalangère à feuilles de lys, etc.... Quelques fragments de pelouse ou de lisière thermophile se localisent le long des chemins ou dans les ouvertures forestières. La zone naturelle renferme plusieurs cavités karstiques creusées dans le calcaire Primaire de l'âge Dévonien, notamment la Grotte de Nichet (mot désignant un œuf factice, généralement en bois ou en porcelaine, placé dans un nid préparé pour inciter les poules à pondre) et le Trou du Tasson (mot régional désignant le blaireau) dans lesquelles plusieurs colonies de chauves-souris (vespertillons, rhinolophes, oreillard, barbastelles, pipistrelle, murins etc.....) ont été signalées, mais leurs populations sont en réduction constante.

A noter que la Zone Naturelle du Bois de Nichet est aussi une des 10 entités qui forment la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet que nous évoquerons ci-après.

Les Zones naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)

C'est en 1982 qu'est lancé en France le programme Z.N.I.E.F.F. dans le but de créer pour tout le territoire national, un vaste inventaire naturaliste et scientifique. Dans ce contexte, la ZNIEFF délimite un territoire inventorié par des scientifiques pour son caractère remarquable quant à la biodiversité patrimoniale qu'il recèle. Cet inventaire Z.N.I.E.F.F.

ne crée cependant pas de mesures de protection mais reste un outil d'informations apprécié, voire incontournable, dans le cadre de la création de certains espaces protégés, comme par exemple la réserve naturelle nationale (RNN) de la Pointe de Givet.



La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Pointe de Givet

Créée en mars 1999, la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet est située à l'extrême nord du département des Ardennes. Couvrant une superficie de plus de 354 hectares, elle est éclatée sur 10 entités et localisée sur 6 communes (Givet, Rancennes, Charnois, Chooz, Foisches et Fromelennes). Bien évidemment, les 10 entités formant la Réserve Naturelle Nationale figuraient déjà, depuis les années '80, à l'inventaire Z.N.I.E.F.F. en raison de leur richesse botanique et géologique. La gestion de ladite réserve naturelle a été confiée conjointement au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et à l'Office National des Forêts.

Un peu de géologie

La géologie de la Pointe de Givet présente plusieurs aspects remarquables, comme les affleurements de référence (mondiale) du calcaire de l'étage du Givétien qui s'étend de - 387,7 à - 382,7 millions d'années. L'étage Givétien a été décrit pour la première fois en 1879 par le géologue français Jules GOSSELET à partir du « Calcaire de Givet », une unité lithostratigraphique épaisse d'un peu plus de 400 m.

Quant à la formation de Fromelennes (étage Givétien moyen), d'une puissance de 80 m à 135 m, elle est caractérisée par une alternance de calcaires construits par des coraux et des stromatopores et de calcaires fins laminés. Lors de la préparation de notre balade, j'ai constaté que dans cette région, les noms de plusieurs hameaux et/ou lieux-dits ont été repris pour désigner d'autres formations ou membres de l'étage Givétien, à savoir Flohimont, Trois Fontaines, Mont d'Hours, Terres d'Hours, Fort Hulobiet, Moulin Boreux, etc....



Photo Véronique LEMERCIER

La Grotte de Nichet 1

Ouverte au public en 1894, la Grotte de Nichet, d'une profondeur de 53 mètres, a su garder son caractère naturel malgré les nombreux vols de calcifications et les actes de vandalisme dont elle a été victime durant des décennies. Certes, elle ne présente pas un développement aussi important que d'autres grottes bien plus célèbres de la

Calestienne mais la visite est intéressante. Nos deux charmantes guides (fonctionnaires municipaux) nous font parcourir, en toute sécurité, une dizaine de salles sur deux niveaux. L'éclairage est discret mais suffisant et le spectacle naturel qui nous est offert est de toute beauté.

La présence dans la cavité naturelle de bryophytes et même de quelques ptéridophytes, interpelle certains naturalistes de notre groupe.

La visite se termine par la montée de 114 marches et nous pouvons poursuivre notre escapade dans le Bois de Nichet.

La sépulture néolithique de Nichet 2

En novembre 1995, à la recherche d'un passage entre la Grotte de Nichet 1 et la grotte voisine du Trou du Tasson, au cours de travaux de désobstruction d'une fissure dans la barre rocheuse et à une dizaine de mètres seulement de la sortie de la Grotte de Nichet 1, des spéléologues découvrent des restes humains. Les spéléologues ont un comportement exemplaire en cédant sans tarder leur place aux archéologues. Après 3 périodes de fouilles archéologiques, sont retrouvés des restes d'une petite sépulture collective du néolithique final, plus précisément de la Culture de Seine-Oise-Marne, datant de -3000 à -2500 avant notre ère.

La tombe collective contenait des ossements d'au moins 17 personnes dont 10 enfants, avec des traces d'incinération mais aussi des traces d'intervention à l'âge du bronze final.

Sous la sépulture collective, il a été découvert une faible couche archéologique constituée de débris dispersés d'os d'animaux (cheval, cerf, renne, ours, etc...) et de quelques silex taillés (quatre outils retouchés et quatre petits déchets de taille). Il s'agit probablement d'un site magdalénien datant de -12.500 à -9.000 avant notre ère.

Une partie des ossements et objets divers mis à jour lors des différentes périodes de fouilles archéologiques, est exposée dans deux vitrines installées dans le chalet d'accueil de la grotte.

La balade dans le Bois de Nichet

A peine avons-nous quitté le site de la Grotte de Nichet 1 en direction de la frontière belge, que nous rencontrons une table d'orientation ancrée dans la roche d'un petite pelouse calcaire sèche. Cette table de lecture aurait dû nous permettre de visualiser le paysage que ce soit d'un point de vue géographique, écologique ou encore géologique. Mais, la pelouse calcaire sèche s'est fortement embroussaillée et par conséquent, nous empêche de nous situer ! Néanmoins la carte géographique figurant à la table d'orientation permettra à plusieurs d'entre nous d'apporter quelques éléments intéressants concernant la géologie et la géomorphologie de la région.

Poursuivant notre chemin, nous découvrons, une centaine de mètres plus loin, une pierre taillée (pierre bleue de Givet, I presume ?) plantée solidement dans la terre. Il s'agit en fait d'une borne frontière sur laquelle sont gravés « 1820 », ainsi que « F » pour France et « N » pour Nederlanden (Pays-Bas). Ces bornes ont été installées en exécution des dispositions fixées par le Traité de Courtrai du 28 mars 1820, qui fut signé d'une part par le Roi Louis XVIII pour la France et d'autre part par le Roi Guillaume 1^{er} pour le Royaume Uni des Pays Bas.

Précisons que ni la Révolution belge de 1830, ni le Traité des XXIV articles de 1839 (reconnaissance de la Belgique et scission en deux du Luxembourg), ne modifièrent le tracé de la frontière.

Une descente douce nous dirige vers le talweg et le ruisseau du Fond des Veaux, un affluent de la Houille, qui coule paisiblement entre la zone naturelle du Bois de Nichet et zone naturelle des Ternes des marteaux, un autre site intéressant de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet.

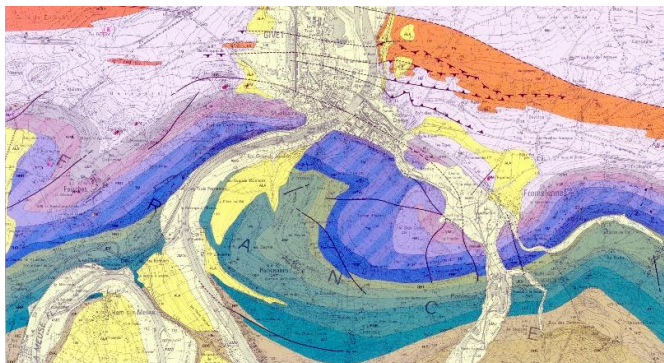
Finalement, un chemin forestier nous fait remonter le tienne calcaire de Nichet et nous invite même à traverser respectueusement le vieux cimetière de Fromelennes.

Merci à tous.

Considérations géologiques sur la Grotte de Nichet

Damien DELVAUX

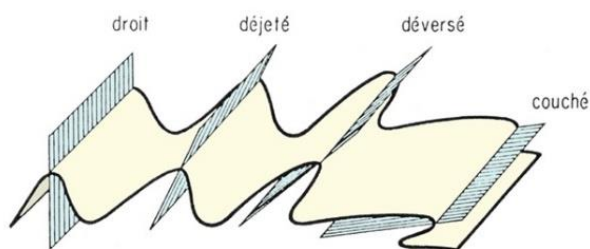
La région de Givet présente une structure géologique remarquable, comme souligné dans la nouvelle carte géologique de la Wallonie, feuille Agimont-Beauraing, qui intègre aussi la géologie de la partie française (une fois n'est pas coutume, la cartographie géologique ne s'arrête pas aux frontières).



Extrait de la carte géologique de la Wallonie, feuille Agimont-Beauraing.

La grotte de Nichet est un bel exemple de développement d'une grotte dans des couches calcaires fortement inclinées. On se trouve dans le flanc inverse redressé d'un pli déversé vers le nord. Les couches sont donc à pente sud et la polarité stratigraphique (direction des couches les plus jeunes) est vers le bas et le nord. Ce style est caractéristique de la retombée nord de l'anticlinorium ardennais qui forme aussi le bord sud du synclinorium de Dinant. La zone charnière d'un pli similaire est bien illustrée dans la carrière des Limites à Ave et Auffe (voir couverture des Barbouillons n° 313).

Ce style est caractéristique de la retombée nord de l'anticlinorium ardennais qui forme aussi le bord sud du synclinorium de Dinant. La zone charnière d'un pli similaire est bien illustrée dans la carrière des Limites à Ave et Auffe (voir couverture des Barbouillons n° 313).



NICOLAS, A., Principe de tectonique, Eds. MASSON.

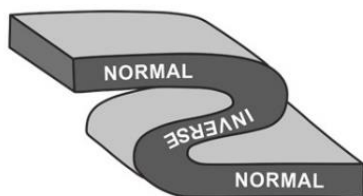
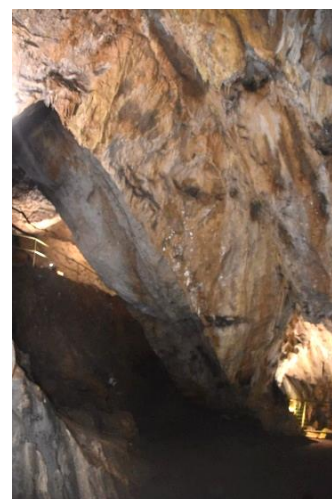


Schéma des différents types de plis d'après A. Nicolas, Principe de tectonique, Eds. Masson.



Tentative d'explication de la position structurale de la grotte de Nichet... Photo Véronique LEMERCIER.

Cette structure en couches redressées a eu un impact important dans le développement de la grotte. Suite à la dissolution du calcaire, les vides formés sont relativement instables vu que les couches peuvent glisser les unes par rapport aux autres et s'effondrer facilement. C'est sans doute la raison pour laquelle le plan en trois dimensions de la grotte de Nichet est fort complexe. A l'opposé, lorsque les couches sont faiblement inclinées à subhorizontales, elles forment des sortes de voutes qui supportent mieux le poids des roches sus-jacentes. L'exemple typique est la salle du Dôme dans les grottes de Han-sur-Lesse.



Couches calcaires redressées et renversées dans la grotte Nichet. Photo Damien DELVAUX.

Quelques aspects botaniques rencontrés lors de la sortie du 22 septembre 2024 à la Grotte de Nichet.

Michel LOUVIAUX

A priori, la visite d'une grotte ne doit pas titiller les neurones d'un botaniste. Bien sûr, l'entrée de la grotte nous montre sur les rochers (calcaires puisqu'il s'agit d'une grotte naturelle) quelques fougères. Nous reconnaissons le Polypode intermédiaire (*Polypodium interjectum*) et la Doradille fausse capillaire (*Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*). Rien de bien exaltant donc. La surprise se trouve à l'intérieur de la grotte où règne le noir absolu dès quelques mètres de profondeur ... sauf que pour ne pas ajouter d'autres squelettes humains à celui déjà existant, des spots lumineux sont installés sur le parcours. Des plantes chlorophylliennes (algues, mousses et même fougères) profitent de cet apport artificiel en photons pour s'installer.

Nous avons même l'occasion (ce qui est rare dans la nature) de voir un magnifique prothalle de fougère (photo 1)

Au détour d'une galerie, un paysage digne du « Voyage au centre de la terre » de Jules Verne, la couleur verte en plus (photo 2). On remarque que ce paysage végétal se maintient grâce à la présence du spot lumineux (à droite sur le cliché). Outre les mousses on peut reconnaître en haut à gauche un plant adulte d'*Asplenium scolopendrium* et toute une nombreuse population de *Dryopteris* sp. juvéniles.

Des juvéniles nous en verrons encore beaucoup, sortant à peine du prothalle mais néanmoins déterminables. Par exemple un jeune Polypode intermédiaire, reconnaissable à la division de ses « frondelettes » (photo 3). Vu également un jeune individu d'*Asplenium scolopendrium* tout juste sorti du prothalle avec ses jeunes frondes déjà indivises (photo 4).



Photo 1 : Un prothalle de fougère avec en haut à droite quelques plantules de *Mnium hornum* (bryophytes).

Quelques exemplaires parviennent à l'âge adulte, comme cet *Asplenium scolopendrium* (photo 5) ou ce *Dryopteris*, probablement rapporté à *Dryopteris carthusiana*, les écailles étant unicolores (photo 6).

Le plus intrigant dans ce phénomène est que la grotte est fermée touristiquement le 30 septembre et ne rouvre que le 1^{er} avril. Ce qui signifie une obscurité totale de 6 mois. Notre guide nous signale qu'en début de saison les plantes ont un aspect jaunâtre, chlorotique mais qu'elles récupèrent leur teinte verte en quelques semaines. Le même phénomène de survivance se produit dans les régions de hautes latitudes et s'est probablement aussi produit lors des épisodes d'obscurcissement général de la terre (éruption volcanique ou chute d'astéroïdes).

A la sortie de la grotte, notre balade aérienne parcourt le Bois Nichet. Il constitue une ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Le Bois de Nichet à Fromelennes ZNIEFF 210002019 fait partie d'un ensemble de zones protégées de la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet, qui comprend 10 ZNIEFF (voir l'article d'Henri DE LAMPER).

Nous prenons un petit sentier qui grimpe vers une table d'orientation. Une zone dégagée autour de celle-ci nous permet de voir parmi l'abondance de Vipérine desséchées une plante peu courante. Nous reconnaissons une Linaire mais pas la Linaire vulgaire que nous avons l'habitude de voir. Le genre *Linaria* est dénommé ainsi à cause de la similitude de ses feuilles avec celles du lin.

La plante que nous voyons a une corolle bleue pâle, striée de violet (photo 7. Son ancien nom, *Linaria striata* est d'ailleurs plus explicite que son nom actuel, *Linaria repens*, qui fait appel au caractère rampant de ses rhizomes.

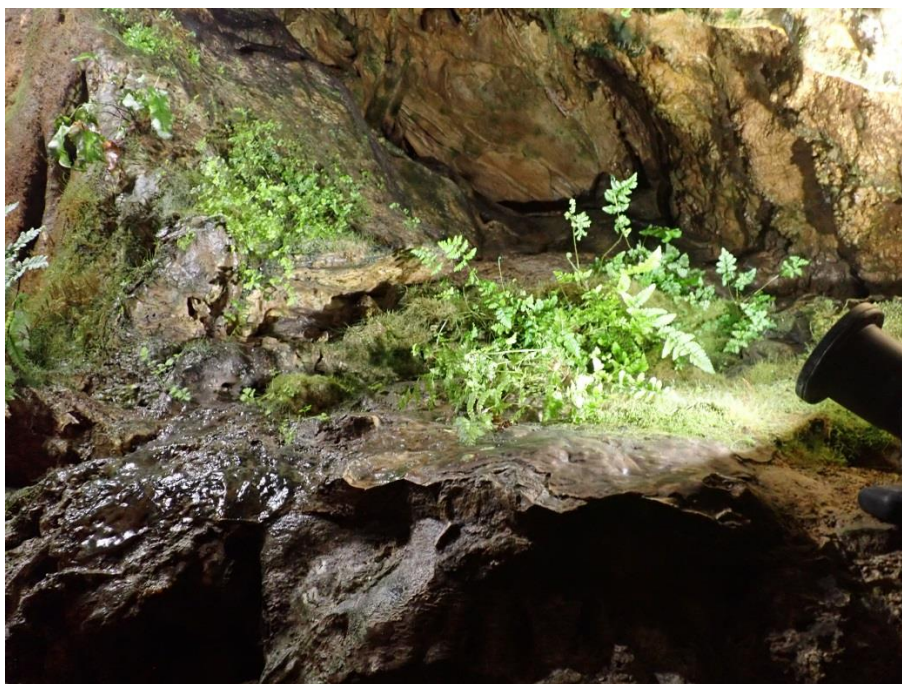


Photo 2 : paysage végétal dans la grotte de Nichet



Photo 3 : *Polypodium interjectum*



Photo 4 : *Asplenium scolopendrium*



↑ Photo 6 : *Dryopteris cf. carthusiana*

← Photo 5 : *Asplenium scolopendrium*

Sur le même site nous trouvons également la Linaire vulgaire (photo 8) qui a une corolle plus grande et entièrement jaune alors que la linaire rampante n'a, au plus, que la gorge de la corolle teintée de jaune (caractère non constant). Le tableau ci-dessous (Tableau 1) permettra de les différencier, même en l'absence des fleurs.

Tableau 1. – Caractères distinctifs entre *Linaria repens* et *L. vulgaris*.


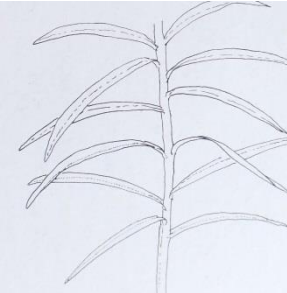
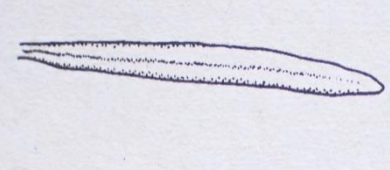



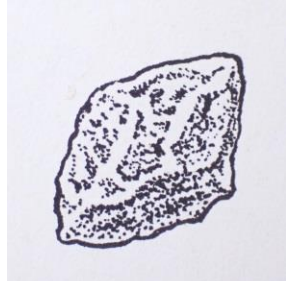
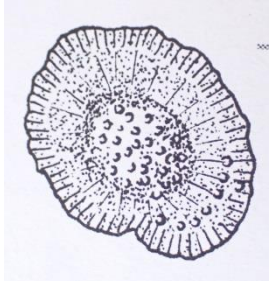
Caractères	<i>Linaria repens</i>	<i>Linaria vulgaris</i>
Disposition des feuilles	Semblant verticillées par 3-6, avec souvent des rameaux axillaires  © Flora vegetativa	Alternes, rarement avec des rameaux axillaires  © Flora vegetativa
Teinte des feuilles	Glaucque, un peu pruinuse	Vert grisâtre, un peu pruinuse
Nervation de la feuille	Une seule nervure  © Flora vegetativa	Trois nervures (les latérales peu visibles).  © Flora vegetativa
Forme / texture de la feuille	Un peu charnue	Bords révolutes
Pilosité de la tige	Glabre	Faiblement pubescente en haut
Coloration et taille de la fleur	Bleu pâle, striée de violet en haut, gorge parfois jaune de 9 à 14 mm éperon compris 	Jaune, avec gorge plus colorée, de 25 à 35 mm éperon compris 
Forme de la graine	Trigone, non ailée  © Flore de Belgique 7 ^e éd.	Ailée, papilleuse  © Flore de Belgique 7 ^e éd

Photo 8 : *Linaria vulgaris* →

Photo 7 : *Linaria repens* ↓



Nous nous dirigeons ensuite vers la borne frontière entre la France et la Belgique. En chemin nous voyons le cortège habituel des plantes des sous-bois sur calcaire : Le Troène, l'Euphorbe des bois, l'Hellébore fétide, le mal nommé Rosier des champs et une belle station de *Rosa spinosissima* (= *pimpinellifolia*), beaucoup moins courant. Mais la plante patrimoniale du site est le chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Il s'agit ici de la station la plus septentrionale de l'espèce. Elle est un peu plus au Nord que les stations bien connues de nous de la région de Han et que les stations de l'Entre Sambre et Meuse. Cette station est nommément citée dans la 7^e édition de la Nouvelle Flore de Belgique. Bruno MARÉE nous en dénicher un qui a toutes les caractéristiques de l'espèce, à savoir la pubescence importante sur les nervures de la face inférieure de la feuille et sur le limbe (photo 9), la petitesse de la feuille, un pétiole moyen (plus petit que le chêne sessile mais plus grand que le rouvre) et des lobes assez profonds, parfois pourvus de lobules. La fiche de la ZNIEFF (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210002019>) le signale comme abondant mais estime que « la conversion de cette forêt vers une futaie avec disparition du taillis contribue à la disparition du chêne pubescent à terme ».

A noter que dans nos régions il y a souvent hybridation avec le chêne sessile ou même avec le rouvre, ce qui donne des caractères intermédiaires, e.a. une pilosité seulement sur les nervures et éparse sur le limbe.



Photo 9 : face inférieure (pliée) d'une feuille de *Quercus pubescens* : forte pilosité sur les nervures et le limbe

Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement

Vendredi 9 août 2024 à Sohier

Participants : Véronique et Damien DELVAUX DE FENFFE, Daniel TYTECA, Henri DE LAMPER, Michel MALDAGUE, DOMINIQUE PEETERS. Synthèse Damien DELVAUX.

Points discutés :

1. Carrière des Limites

a. Éclairage nocturne

Comme annoncé dans le numéro précédent des *Barbouillons*, depuis quelque mois la partie du site de la carrière proche de l'entrée est intensément éclairée la nuit. Informé par Henry DE LAMPER, le service urbanisme de la commune de Rochefort a entendu plusieurs explications possibles.

Henri DE LAMPER continue les investigations.

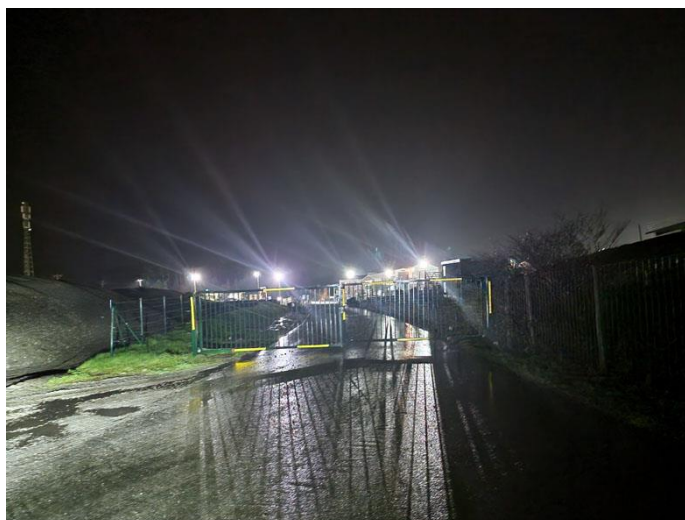


Photo : Véronique LEMERCIER, le 29/03/2024.

b. Demande de modification du plan de secteur – état des lieux

La demande de révision du plan de secteur pour l'extension de la Carrière des Limites vers l'Est, en direction des Brûlins, est toujours au stade de l'étude d'incidence. Le Pôle Environnement-Wallonie (CESC) a émis un avis favorable. L'étude d'incidence devra aussi tenir compte de l'extension (déjà réalisée) de la carrière sur une parcelle Natura 2000.

La carrière des Limites est actuellement en saturation des possibilités de stockage des inertes. Ainsi, une partie non négligeable de la demande de modification du plan de secteur sera pour des dépendances d'extraction.

Cette extension est cependant dépendante du rachat éventuel de l'ancienne propriété Merckx par la carrière. La forme triangulaire de cette propriété au milieu de la zone d'exploitation envisagée empêcherait le développement de la carrière sur toute la largeur du front. Le nouveau propriétaire a fait récemment des travaux importants dans sa propriété et ne souhaite pas vendre pour le moment.

c. Évacuation des eaux d'exhaure de la carrière

Le 17 juillet, une chute d'arbre sur la N9 entre la sortie de l'autoroute et le Ry d'Ave est signalée sur le site Facebook du Bourgmestre de Wellin. Il s'agit d'un beau hêtre à double tronc, qui s'est abattu sur le parapet en pierre, obstruant totalement la route. Il provient du côté est de la route. Il était planté au milieu d'un ravin entre la route et la base de la pente du petit bois qui remonte vers le Saut del Berbis. L'arbre n'était pas malade et il n'y avait pas de vent ce jour-là. Il a été simplement déraciné, le sol étant gorgé d'eau. Ceci est indirectement lié au fait que la carrière des Limites rejette ses eaux d'exhaure dans le caniveau le long de la route, qui se déversent dans ce ravin avant de rejoindre le Ry d'Ave. Vu que les six premiers mois de l'année ont été fort pluvieux, de grosses quantités d'eau ont été ainsi évacuées. La question est de savoir s'il est bien normal d'utiliser le caniveau pour cette évacuation, sans aménagement particulier.



Photo postée sur la page web du Bourgmestre de Wellin



Vue du double tronc après dégagement de la route.



Base de l'arbre déraciné dans le sol détrempé dans l'axe du ravin.
Photos : DAMIEN DELVAUX, le 19/07/2024.

d. *Apparition de fissures sur chemin Carrière des Limites – Brûlins*

Un autre effet indésirable est apparu en bordure sud de la carrière. Des fissures sont apparues dans le sol sur le chemin public qui relie la carrière des Limites aux Brûlins. Ce chemin est à présent fermé à la circulation. La carrière serait en négociations avec le propriétaire du champ adjacent pour faire un contournement. En cet endroit, le front de taille du flanc sud de la carrière est vertical et est taillé dans la structure charnière du pli couché qui est visible dans la carrière. Cette structure rend le versant sud de la carrière particulièrement instable. Cette instabilité a été augmentée récemment par l'enlèvement d'un dernier contrefort de roches qui formait une sorte de terrasse surplombant la fosse de la carrière. Vu la profondeur totale de la carrière en cet endroit (près de 90 mètres), le risque est grand d'avoir un éboulement important.

2. Projet de parc éolien sur la crête de Tellin

Les NHL ont été interpellés par Matthieu GORISSEN au sujet de l'avancée du projet éolien à Tellin, qui est entré dans une phase de pré-projet. Il a attiré notre attention sur le fait que les éoliennes envisagées (au nombre de neuf) seraient de 250 m de haut, les plus grandes jamais installées en Wallonie. Elles ne seraient pas uniquement proposées le long de l'autoroute comme la commune l'avait laissé penser, mais en partie à l'orée de forêts et de zones Natura 2000.



Photomontage M. GORISSEN →

Les éoliennes seraient aussi très proches de sources, dont le Ri des Revaus (qui se jette dans la Lomme), classé comme SGIB, et aussi d'un important couloir de migration d'oiseaux.

Des contacts sont pris afin d'obtenir plus de renseignements.

3. Bois de la Héronnerie

En mars dernier, le site des Antennes et le bois qui l'entoure étaient mis en vente par le promoteur Christophe NIHON. N'ayant pas réussi à vendre, le promoteur a finalement acheté lui-même le site des Antennes fin juin. Cela signifie que les 2 parties sont à nouveau rassemblées en 1 seule propriété qui est susceptible de faire l'objet d'un nouveau projet industriel ou immobilier. Il nous faudra donc rester vigilants pour garantir l'avenir du bois.

4. Progression du castor le long du Ry d'Ave

Depuis quelques années, une famille de castors s'est installée au niveau du Sourd d'Ave, à la résurgence du Ry d'Ave, barrant une partie de la vallée. Récemment, les castors ont établi un nouveau barrage près de l'ancienne station de captage, au niveau du carrefour de l'hôtel du Ry d'Ave, provoquant l'inondation d'une grande partie de la vallée. L'inondation du fond boisé de la vallée modifie considérablement les lieux et a coupé un sentier de Grande Randonnée. Le fond de la vallée a été rachetée par Ardenne et Gaume pour en faire une réserve naturelle. A présent, les castors ont traversé (sous) la route et commencent leurs travaux à l'arrière du jardin de l'hôtel du Ry d'Ave. De manière assez surprenante, ils attaquent de gros résineux en rive droite du Ry d'Ave, à la base du bois qui remonte vers le Saut del Berbis.



Nouveau barrage de castors en aval du pont du Sourd d'Ave. Photo : DAMIEN DELVAUX, le 9/08/2024.



Arbres abîmés en rive droite du Ry d'Ave. Photo : DAMIEN DELVAUX, le 9/08/2024.

Travaux de nos membres

Observation insolite : un céphalanthère ramifié

Daniel TYTECA (texte et photos)

J'ai la chance d'habiter, à Ave, sur un terrain à schistes calcarifères, ce qui fait que l'endroit accueille favorablement, spontanément, quelques espèces d'orchidées, que l'on retrouve fréquemment dans le voisinage. C'est ainsi que, depuis mon arrivée dans la région, quatre espèces d'orchidées sont venues nous rejoindre sur ce lopin de terre. Les trois premières sont, dans l'ordre d'apparition, l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'épipactis helléborine (*Epipactis helleborine*).

La quatrième est le céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*), certes pas la plus commune des quatre, et observée pour la première fois en 2023 par ma fille Laureline, qui s'est empressée de me prévenir alors que j'étais à l'étranger (au Portugal, pour changer), par un sms montrant une photo de l'orchidée, qu'elle s'était souciée de protéger de la dent des chevaux par un mini ex-clos éphémère.

En 2024 la plante, plus précisément un clone de trois plantes, est réapparue et s'apprêtait à nouveau à fleurir (Figure 1). C'est alors que j'ai remarqué une curieuse bizarrerie qui n'a pas manqué de me troubler¹ (Figure 2). L'une des plantes était pourvue d'une inflorescence au sein de laquelle, à la base d'une bractée, on voyait non pas une fleur comme il se devrait, mais bien une inflorescence entière, pourvue de cinq fleurs.



Figure 1. – Les trois plantes de *Cephalanthera damasonium* à Ave, 21 avril 2024.



Figure 2. – Juste au centre, à la base de la bractée, naît, non pas une fleur, mais une inflorescence !

¹ Comme dirait l'ami Achille Talon (Greg) : « L'insolite étrangeté de cette curieuse bizarrerie me plonge dans une perplexité qui m'intrigue. Si je me fiais à ma première impression, j'émettrais bien l'avis que d'instinct, je n'aperçois pas l'ombre d'une hypothèse de supposition ».

Une dernière photo prise un peu plus tard, à la fructification (Figure 3), montre bien que la floraison s'est poursuivie, mais que seule une fleur a donné naissance à un fruit dans ladite inflorescence. De manière générale, fort peu de fruits se sont formés dans les trois plantes, ce qui à nouveau est insolite, vu que *Cephalanthera damasonium* est essentiellement autogame et que l'on observe le plus souvent une inflorescence entièrement fructifiée.



Figure 4. – Un exemple d'inflorescence d'orchidée ramifiée

(<https://www.silk-ka.com/fr/orchidee-tak-lav-cr-100-cm-139715>)

Dans les régions (sub-)tropicales, où beaucoup d'orchidées sont épiphytes, les formes à inflorescence ramifiée ne sont pas rares (p.ex. Figure 4). Par contre, pour ce qui est des contrées d'Europe et du Bassin méditerranéen, où les orchidées sont toutes terrestres, la littérature stipule, de manière absolue et unanime, que les plantes d'orchidées indigènes ne sont jamais ramifiées (p.ex. BUTTLER 1991 ; BOURNERIAS, PRAT et al. 2005 ; DELFORGE 2016). Les cas d'inflorescences dédoublées, comme d'autres anomalies, sont exceptionnels et proviennent d'accidents génétiques, de maladies ou de circonstances édaphiques ou climatiques diverses (voir p.ex. PRESSER 2000).

La situation de notre céphalanthère ramifié d'Ave laisse donc perplexe. Je n'ai jamais observé ailleurs de telle anomalie, et je ne la trouve nullement mentionnée dans la littérature. Il est vraisemblable qu'elle provienne aussi d'une anomalie génétique, ou d'un accident dans le développement de la plante. Induit par quoi ?

À vos loupes, à vos appareils photo, parcourez nos campagnes, et dès que vous rencontrerez un individu semblable, quel que soit le genre d'orchidée, signalez-le, à moi-même et/ou à la communauté des naturalistes et scientifiques !

Références

- BOURNERIAS M, PRAT D (éds), AMARDEILH JP, AYMOUNIN GG, BOURNERIAS J, DEMANGE M, DEMARES M, DUSAK F, ENGEL R, FELDMANN P, GATHOYE JL, GERBAUD O, GEVAUDAN A, GUILLAUMIN JJ, JACQUET P, LEMOINE G, MELKI F, QUENTIN P, SCAPPATICCI G, SCHATZ B, SELOSSE MA, TYTECA D. 2005. Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg (2e éd.). Ouvrage collectif sous l'égide de la Société Française d'Orchidophilie. Paris: Collection Parthénope (Biotope), 504 pp.
- BUTTLER KP. 1991. Field Guide to Orchids of Britain and Europe. The Crowood Press, Swindon, UK, 288 pp.
- DELFORGE P. 2016. Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 4ème éd.- Delachaux & Niestlé, Paris, 544 pp.
- PRESSER H. 2000. Die Orchideen Mitteleuropas und der Alpen. Variabilität, Biotope, Gefährdung. Ecomed, Landsberg/Lech, Allemagne, 375 pp.



Figure 3. – À la fructification, une fleur a donné naissance à un fruit, la deuxième de l'inflorescence suspecte. 12 mai 2024.



Bernard à l'occasion d'un stage de phytosociologie aux Cercles des Naturalistes de Belgique en 2021.

Informations aux membres

In Memoriam

Bernard OVERAL (1950-2024)

C'est avec une profonde stupeur et une grande émotion que nous avons appris le décès de Bernard OVERAL, survenu fin août 2024.

À de nombreuses reprises, Bernard a participé à la vie de notre association. Alors qu'il était doctorand à la FUL (Fondation Universitaire Luxembourgeoise, à Arlon, maintenant rattachée à l'ULiège), il a été membre actif et effectif des NHL entre 1974 et 1979. Pendant toutes ces années, avec pédagogie et affabilité, il a pu faire profiter nos membres de ses hautes qualités de botaniste, de

mycologue et de phytosociologue. C'est ainsi qu'il nous a notamment guidés à des endroits répartis dans toute la Wallonie et aux environs immédiats ; citons par exemple : Week-end en Gaume et exploration de Lagland (mars 1974) ; Découverte du plateau des Hauts-Buttés (août 1974) ; Remontée de l'Ywoigne et exploration à Chevetogne (mars 1975) ; Marais de Fouche et de la Platinerie (juin 1983) ; Vallée de la Sûre à partir de Grumelange (1991) ; Excursion en Haute-Sûre au départ de Tintange (juin 1992).

Bernard était un passionné et s'intéressait, notamment, aux lichens, pour lesquels il avait rédigé une tentative de clé sur les *Cladonia* à une époque où la lichénologie balbutiait encore ... Il avait aussi produit une clé des *Carex* pour les documents des NHL.

Sur le plan professionnel, Bernard, Ingénieur agronome des Eaux et Forêts (Gembloux), présente sa thèse de doctorat en 1982 en phytosociologie et obtient le titre de Docteur en Sciences de l'Environnement. Après un parcours de chercheur, il se consacre notamment à des tâches d'enseignement et de formation, ainsi qu'à l'accomplissement de travaux d'étude d'impact sur l'environnement, et rédige des articles à portée phytosociologique dans des revues spécialisées.

C'est après cette période, vers 2004, qu'il a quitté nos latitudes pour aller s'installer dans les Alpes de Haute-Provence (France), où il a poursuivi avec assiduité ses activités de recherche et d'observation de la flore, de la fonge et des groupements végétaux. Mais le contact n'a jamais été rompu : Bernard revenait régulièrement dans notre région où il avait gardé un pied à terre (à Wellin), pour venir à l'occasion participer, voire même animer, l'une ou l'autre activité dans ses domaines de prédilection. Il ne s'arrêtait d'ailleurs pas que chez nous, puisqu'il a fait profiter d'autres associations de ses compétences.

Outre sa thèse de doctorat, Bernard a publié quelques ouvrages sur sa région d'adoption, dont nous donnons la liste ci-dessous. L'un d'entre eux porte sur la végétation du Pays de Seyne, région où il a guidé un groupe de NHL lors de l'été 2014, séjour mémorable, qui a donné lieu à la préparation de notre *Cahier des Naturalistes* n° 5, rédigé par Georges DE HEYN (voir l'illustration à la page suivante !).

Une de ses dernières participations à nos activités s'est déroulée le 28 mai 2016, à propos de « La restauration des pelouses calcicoles du Viroin : bilan 10 ans après le LIFE Pelouses de la Haute-Meuse (2002-2006) », guidée par Louis-Marie DELESCAILLE.

Nous adressons nos plus vives condoléances à Danielle, l'épouse de Bernard, ainsi qu'à son fils.



Lors du voyage des Natus en Pays de Seyne, Bernard n'hésita pas à payer de sa personne pour nous tirer d'un mauvais pas à l'occasion de la traversée d'un torrent !

Quelques éléments bibliographiques



Bernard lors de notre activité dans le Viroin, le 28 mai 2016.

DETHIOUX, M. & OVERAL, B. (1978). La vallée de la Vierre à Saint-Médard. *Parcs Nationaux* 33 (3) : 60-64.

OVERAL, B. (1978). La végétation de la mare de Sohier. *Parcs Nationaux* 33 (1-2) : 36-40.

LEDENT, J.-P. & OVERAL, B. (1979). Inventaire des Sites et sentiers pédestres de Rochefort.

OVERAL, B. (1980). La synécologie et la dynamique des végétations dans les biotopes humides, en vue d'une gestion écologique des paysages. Thèse de Doctorat, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon, 3 tomes, 470 pp.

OVERAL, B. (2012). *Pays de Seyne – Massif des Monges – Découverte botanique, 2012. Naturalia Publications, Turriers, 219 pp.*

OVERAL, B. (2016). Guide de la flore des Alpes françaises. 2^{ème} édition, Naturalia Publications, Turriers, 512 pp.

OVERAL, B. (2019). Découverte géologique de Digne-les-Bains et de ses environs (essai). Naturalia Publications, Turriers, 56 pp.

Daniel TYTECA, Georges DE HEYN, Jean-Claude LEBRUN, Marc PAQUAY, Pierre LIMBOURG, Pierre MANNAERT et l'ensemble des Naturalistes de la Haute-Lesse, avec le concours de Bernard CLESSE et des Cercles des Naturalistes de Belgique, et des Naturalistes de Charleroi

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt : 30 septembre 2024

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2024 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 5580 Ave-et-Auffe
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (*Eventuellement*) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

L'Organe d'Administration

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemer cier@gmail.com

Henri DE LAMPER, Trésorier, Rue de Rochamps, 55, 5580 Han-sur-Lesse - 0495 58 4148, hanroute@gmail.com

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A, 5563 Hour, 0491 73 77 38, rousseau.corentin88@gmail.com

Noëlle DE BRABANDERE, Administratrice

Dominique PEETERS, Administrateur, Rue Saint-Nicolas, 29, 5580 Eprave, 0477 227 249, dominiquepeeters@outlook.fr

L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie (aujourd'hui CANOPEA).



A.S.B.L., Société fondée en 1968

Siège social : rue Long Tienne, 2 – 5580 Ave-et-Auffe

N° d'entreprise : 412.936.225

RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant